

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.  
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique.



**Université Abderrahmane Mira Bejaia.**  
**Département d'architecture et d'urbanisme.**  
**Master 02 : architecture, ville et territoire.**

# Mémoire de recherche

## Mémoire de recherche

**En vue de l'obtention du diplôme master 2 en architecture**  
**Option : « Architecture, ville et territoire »**

## Thème

**Aménagement touristique durable et  
valorisation du littoral de Bejaia**

**Présenté par:**

Mr. OUALI Mohamed  
Mr. OUCHENE Lamri  
Mr. RABHI Waghli

**Encadré par :**

M<sup>me</sup> MECHERI Lynda  
M<sup>lle</sup> BOUNIF Sonia  
Mr. HAMCHAOUI Amirouche.

**Examiné par :**

Mr. MERZEG.A.....Président  
M<sup>me</sup> .OUARET.....Examinatrice

Soutenu le : 04.03.2017

## **Résumé :**

L'espace littoral est naturellement riche en matière des ressources, il est aujourd'hui le lieu de multiples activités (tourisme, industrie, agriculture). Cette richesse le soumet généralement à des fortes pressions et rend son aménagement de plus en plus difficile.

Le tourisme constitue l'activité la plus attachée au littoral, de ce fait l'aménagement touristique de ce dernier constitue l'un des facteurs de développement à travers sa valorisation. En parallèle, il fait l'objet d'une forte consommation et détérioration de cet espace dont l'obligation de protection de celui-ci est prioritaire par l'introduction de la durabilité dans son aménagement.

Le but recherché à travers cette recherche est de présenter dans un premier volet, le cadre théorique général afin de mieux cerner la notion du « littoral », la protection et la valorisation de ce dernier et d'avoir en parallèle une image claire sur l'aménagement de celui-ci, en se basant sur l'aménagement touristique durable. Dans son deuxième volet, ce travail apportera une modeste contribution pour comprendre et mieux cerner l'espace littoral de la wilaya de Bejaia et l'état de son aménagement pour le comparer aux modèles d'aménagements touristiques durables des littoraux des pays méditerranéens.

**Mots clé :** littoral, aménagement touristique, valorisation, durabilité.

## **Abstrat:**

The coastal area is naturally rich in resources, it is now the place of multiple activities (tourism, industry, agriculture). This wealth generally subjects it to strong pressures and makes its layout more and more difficult.

Tourism is the activity most attached to the coast, so the tourist development of the latter is one of the factors of development through its Valuation. At the same time, it is the subject of a high consumption and deterioration of this space whose obligation to protect it is a priority by the introduction of sustainability in its development.

The aim of this research is to present, in a first part, the general theoretical framework in order to better understand the concept of the «littoral», the protection and the valorization of the latter and to have in parallel a clear picture on the " Development, based on sustainable tourism development. In the second part, this work will make a modest contribution to understanding and better understanding the coastal area of the Willaya of Bejaia and the state of its development in order to compare it with the models of sustainable tourism development of the coasts of the Mediterranean countries.

**Keywords:** coastline, tourism development, valuation, sustainability

:

## Remerciement

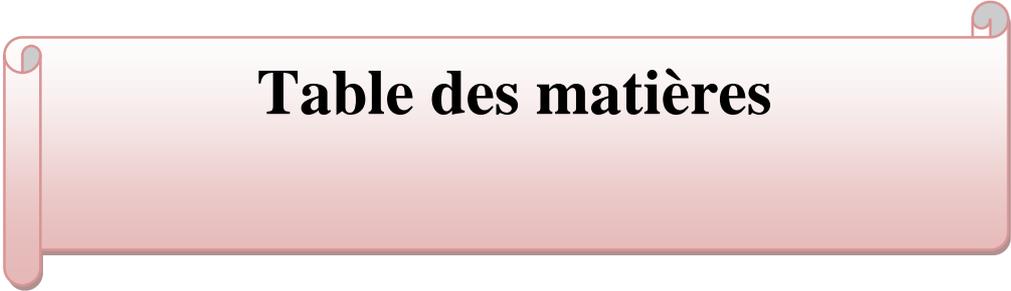
Nous remercions avant tout dieu tout puissant de nous avoir donné le courage, la force et la volonté qui nous ont permis de supporter toutes les souffrances, et enfin d'arriver à accomplir ce travail.

Nous ne puissions conclure ce mémoire sans montrer notre sincère gratitude et nos plus vifs remerciements à notre encadreur : « M<sup>me</sup> MECHERI, M<sup>f</sup> HAMCHAOUI, M<sup>lle</sup> BOUNNIF », pour leur dévouement et leurs conseils constructifs.

Nous remercions aussi tous les enseignants qui ont participé à notre formation.

Tous ceux qui nous ont aidés ou assisté de près ou de loin à l'élaboration de ce travail trouverons par le biais de ces remerciements, l'expression de notre respect le plus profond.

Nous remercions également les membres de jury pour le grand honneur qu'ils nous accordent en portant leurs regards sur notre modeste travail.



# **Table des matières**

## Liste des sigles et acronymes :

**PDAU** : Plan d'Aménagement Côtier.

**POS** : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

**PAC** : Plan d'Occupation des Sols.

**ICPE** : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

**ZET** : Zones d'Expansion Touristiques.

**SNAT** : Schéma National d'Aménagement du Territoire.

**SDAT** : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique.

**MTA** : Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

**OMT** : Organisation Mondiale de Tourisme.

**TGV** : Très Grande Vitesse.

**PIB** : Produit Intérieur Brut.

**CRT** : Conseil Régional du Tourisme.

**SMIT** : Société Marocaine d'Ingénierie Touristique.

**PDRT** : Plan de Développement Régional Touristique.

**ENET** : Etablissement National des Etudes Touristiques.

**ANDT** : Agence Nationale de Développement de Tourisme.

## Liste de figures :

**Figure 01** : Extension de l'urbanisation.....13

**Figure 02** : Extension limitée de l'urbanisation.....14

**Figure 03** : Coupe de principe de l'extension limitée et d'espace proche du rivage.....15

**Figure 04** : Exemple de délimitation d'espaces proches du rivage.....16

**Figure 05** : Coupe différents reliefs.....16

**Figure 06** : Principes d'urbanisation dans les communes littorales.....17

**Figure 07** : Exemple de représentation sur les documents d'urbanisme.....18

**Figure 08** : Bandes délimitées par la loi « littoral » .....20

**Figure 09** : Objectifs stratégiques du développement durable .....31

**Figure 10** : Carte des littoraux français .....38

<b>Figure 11</b> : Schéma d'aménagement de la région Languedoc Roussillon .....	40
<b>Figure 12</b> : Carte géographique du Maroc. ....	42
<b>Figure 13</b> : Situation du littoral de Bejaia .....	50
<b>Figure 14</b> : Les communes littorales de Bejaia .....	51
<b>Figure 15</b> : carte récapitulatif des potentialités touristique du littoral de Bejaia.....	54
<b>Figure 16</b> : Vocation de pole nord-est.....	56
<b>Figure 17</b> : vocation de pole nord-ouest.....	56
<b>Figure 18</b> : Plan d'aménagement ZET d'Aokas.....	59
<b>Figure 19</b> : Le programme d'aménagement de la ZET d'Agrioun.....	60
<b>Figure 20</b> : Répartition de l'échenillage de l'enquête.....	65
<b>Figure 21</b> : Résultats de l'enquête sur quelque critère de durabilité.....	70

**Liste des tableaux :**

<b>Tableau n°1</b> : synthèse de l'aménagement touristique durable du littoral en France. ....	41
<b>Tableau n°2</b> : synthèse de l'aménagement touristique durable du littoral en Maroc .....	44
<b>Tableau n°3</b> : Modèle déduit d'après la comparaison des exemples analysé. ....	46
<b>Tableau n°4</b> : Données relative au domaine littoral de la wilaya de Bejaia.....	50
<b>Tableau n°5</b> : Données relative aux communes littorales de la wilaya de Bejaia.....	51
<b>Tableau n°6</b> : Répartition des ZET de Bejaia .....	52
<b>Tableau n°7</b> : Le programme d'aménagement de la ZET d'Aokas .....	58
<b>Tableau n°8</b> : Le programme d'aménagement de la ZET d'Agrioun .....	59

## TABLE DES MATIERES

Résumé .....	1.
Remerciement.....	2.
Table des matières .....	3.
Liste des sigles et acronymes .....	4.
Liste des figures .....	5.
Liste des tableaux .....	6.

### Chapitre introductif :

<b>Introduction générale</b> .....	1.
Problématique .....	2.
Hypothèse.....	2
Objectifs de la recherche .....	3
Méthodologie de la recherche .....	3
Structure de mémoire .....	4.

### Partie I : partie conceptuelle

#### Chapitre 01 : Aménagement et valorisation du littoral

<b>Introduction</b> .....	7.
<b>Section I : Le littoral entre potentialité et menaces</b> .....	8.
<b>I.1. Généralités sur le littoral</b> .....	8.
<b>I.1.1. Définition du littoral</b> .....	8.
<b>I.1.2. Typologie des littoraux</b> .....	8.
<b>I.1.3. Les spécificités du littoral</b> .....	8.
<b>I.1.3.1. Le littoral, un espace attractif</b> .....	8.
<b>I.1.3.2. Le littoral, un espace commandé</b> .....	9.
<b>I.1.3.3. Le littoral, un espace aménagé</b> .....	9.
<b>I.1.3.4. Le littoral, espace convoité</b> .....	9.
<b>I.2. La Capacité de charge des écosystèmes</b> .....	10.
<b>I.2.1. Définition générale</b> .....	10.
<b>I.2.2. Une définition dans une perspective de durabilité</b> .....	10.
<b>I.2.3. Application du concept de capacité de charge</b> .....	10.
<b>I.3. Potentialités et atouts du littoral</b> .....	10.
<b>I.4. Les menaces sur littoral</b> .....	11.
<b>I.5. Enjeux divers autour du littoral</b> .....	11.
<b>Section II : Aménagement, Protection et valorisation du littoral</b> .....	12.
<b>II.1. Le concept d'aménagement</b> .....	12.
<b>II.1.1. Définition de l'aménagement</b> .....	12.
<b>II.1.2. Les principes généraux de l'aménagement</b> .....	12.
<b>II.1.3. Les objectifs de l'aménagement du territoire</b> .....	13.
<b>II.1.4. Les échelles d'un aménagement</b> .....	13.
<b>II.2. Types et principes d'aménagement littoraux</b> .....	13.
<b>II.2.1. Types d'aménagement littoraux</b> .....	13.
<b>II.2.2. Les Principes d'aménagement du littoral</b> .....	14.

II.3. Cadre juridique et outils relatifs à la protection et valorisation du littoral en Algérie .....	20.
II.3.1. Cadre juridique de la protection du littoral.....	20.
II.3.1.1. Principales lois et réglementations.....	20.
II.3.1.1.1. Contenu et objectifs de la loi.....	22.
II.3.1.2. Les principaux Décret .....	22.
II.3.2. Outils relatif à la protection et la valorisation du littoral .....	23.
II.3.2.1. Le plan d'aménagement côtier (PAC).....	23.
II.3.2.2. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU).....	23.
II.3.2.3. Le plan d'occupation des sols (POS).....	23.
II.3.2.4. Les zones d'expansion touristiques (ZET).....	24.
II.4. Les enjeux de la protection et de la valorisation du littoral .....	24.
II.5. Les objectifs de la valorisation du littoral.....	24.
<b>Conclusion .....</b>	<b>25.</b>

## **Chapitre 02 : Aménagement touristique durable du littoral.**

<b>Introduction .....</b>	<b>27.</b>
<b>Section I : Aménagement touristique du littoral .....</b>	<b>28.</b>
I.1. Définition d'aménagement touristique .....	28.
I.2. Les Instruments d'aménagement touristique en Algérie.....	28.
I.2.1. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT 2030 » .....	28.
I.2.2. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT » .....	28.
I.3. Acteurs impliqués dans l'aménagement touristique du littoral .....	29.
I.4. Effets induits par l'aménagement touristique du littoral.....	29.
I.4.1. Les effets socioculturels .....	29.
I.4.2. Les effets économiques.....	29.
<b>Section II : Aménagement et développement touristique durable du littoral... 31.</b>	
II.1. Du tourisme vers un développement touristique durable.....	31.
II.2. L'aménagement touristique durable .....	32.
II.3. Les enjeux de l'aménagement touristique durable du littoral.....	32.
II.4. Objectif de l'aménagement touristique durable du littoral.....	32.
II.4.1. Le développement économique et l'équité spatiale .....	32.
II.4.2. L'aménagement touristique et la protection des espaces.....	33.
<b>Conclusion .....</b>	<b>34.</b>

## **Partie II : partie analytique**

### **Chapitre 01 : L'état de l'art sur l'aménagement touristique durable du littoral.**

<b>Introduction .....</b>	<b>37.</b>
<b>Section I : Modèles d'aménagement touristique durable du littoral Français... 38.</b>	
I.1. Situation de littoral français .....	38.
I.1.1. Sur le plan socio-économique.....	38.
I.1.2. Sur le plan environnemental .....	38.

I.2. Initiative française pour un aménagement touristique durable et la valorisation du littoral.....	39.
I.2.1. Sur le plan économique.....	39.
I.2.2. Sur le plan social.....	39.
I.2.3. Sur le plan environnemental.....	39.
Synthèse.....	40.
<b>Section II : Modèles d'aménagement touristique durable du littoral Marocain</b>	<b>42.</b>
II.1. Situation du littoral Marocain .....	42.
II.1.1. Sur le plan socio-économique.....	42.
II.1.2. Sur le plan socio-économique.....	42.
II.2. L'action Marocaine pour un aménagement touristique durable du littoral...42.	
II.2.1. Sur le plan social.....	42.
II.2.2. Sur le plan Economique .....	43.
II.2.3. Sur le plan environnemental.....	43.
Synthèse.....	43.
<b>Section III : Etude comparative</b> .....	<b>45.</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>47.</b>
<b>Chapitre 02 : L'état des lieux</b>	
<b>Introduction</b> .....	<b>49.</b>
I.1.Présentation de littoral de Bejaia.....	50.
I.1.1.Ses caractéristiques .....	50.
I.1.2.Sa composition .....	51.
I.2.Potentialités touristique du littoral de Bejaia.....	52.
I.2.1. Les ressources naturelles .....	52.
I.2.2.Les sites pittoresques.....	53.
I.2.3. Les ressources culturelles et historiques.....	53.
I.3. Chiffres sur le tourisme à Bejaia.....	55.
I.4. L'aménagement touristique à Bejaia .....	55.
I.4.1.Les outils d'aménagement touristique à Bejaia.....	55.
I.4.1.1.Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT).....	55.
I.4.1.1.1.Les pôles touristiques d'excellence.....	55.
I.4.1.1.2.Vocation des deux pôles nord-est et nord-ouest .....	56.
I.4.1.2 Plan d'Aménagement Côtier (PAC).....	56.
I.4.1.3. Les Zones d'Expansion Touristique (ZET) .....	57.
I.4.1.3.1.Les Zones d'Expansion Touristique (ZET) Existantes.....	58.
I.4.1.3.2.Les plans d'aménagement des ZET d'Aokas et d'Agrioun .....	58.
<b>Conclusion</b> .....	<b>61</b>
.	
<b>Chapitre 03 : La vérification de la relation hypothétique.</b>	
<b>Introduction</b> .....	<b>63.</b>
<b>Section I : La méthodologie suivie pour la vérification de notre hypothèse</b> .....	<b>64.</b>
I.1. La comparaison entre l'aménagement touristique de notre cas d'étude et le modèle retenu de l'analyse des exemples.....	64.

<b>I.2.</b> La technique d’investigation .....	64.
<b>Section II : L’enquête de recherche et l’interprétation des résultats</b> .....	65.
<b>II.1.</b> Interprétation des réponses.....	65.
<b>II.1.1.</b> Le questionnaire .....	65.
<b>II.1.2.</b> Le schéma de l’entretien de recherche .....	68.
<b>Section III : les résultats obtenus</b> .....	71.
<b>III.1.</b> Les résultats obtenus par la comparaison faite entre l’aménagement touristique de notre cas d’étude et les modèles analysé.....	71.
<b>III.2.</b> Les résultats obtenus du rapport des enquêtes.....	72.
<b>Conclusion</b> .....	73.
<b>Conclusion générale</b> .....	75.
<b>Bibliographie</b> .....	78.
<b>Annexes</b> .....	



# **Chapitre introductif**

## **Introduction Générale:**

Le tourisme est l'un des secteurs les plus dynamiques et dont la croissance rapide dans le monde, son émergence et son développement sont liés historiquement à la révolution industrielle valorisant le travail par sa mesure (temps de travail) et permettant la réunion de plusieurs facteurs qui ont prélué à l'avènement du tourisme moderne qui a été accompagné par le développement des moyens de transport, urbanisation, l'amélioration du niveau de vie engendré par l'accroissement des revenus, aussi la mise en place du temps libre avec la réduction du temps de travail et l'instauration des congés payés, tout cela, rendant la pratique du tourisme possible.

L'Algérie par ses variétés paysagères et son patrimoine archéologique le plus riche et diversifié de tout le bassin méditerranéen, ainsi que sa richesse en ressources naturelles et culturelles lui offrent de larges possibilités pour le développement de l'activité touristique notamment au sein de son littoral qui est un espace attractif, vu son climat, sa position géographique, les potentialités et les richesses qu'il dispose. C'est un endroit qui se distingue par ses particularités paysagères, environnementales, patrimoniales, et économiques, ces sites sont devenus de plus en plus désirés et fréquentés, ce qui explique la concentration des deux tiers de la population algérienne, et leurs activités multiples dans ces zones côtières, ceci a généré un urbanisme non contrôlé et désordonné dont le meilleur exemple serait le littoral de Bejaia.

Le littoral de Bejaia est devenu aujourd'hui un espace de plus en plus menacé et convoité par cette urbanisation provoquant plusieurs formes de dégradations qui sont devenues un enjeu majeur et un sujet d'actualité abordé par plusieurs domaines (recherches sur l'environnement, urbanisme, géologie, hydrologie...etc.).

Dans ce travail, nous avons choisi de travailler sur la problématique de l'aménagement touristique durable et la valorisation du littoral de Bejaia, de par sa situation stratégique, ses reliefs montagneux et une bande côtière classée parmi les plus belles au monde et qui lui donne une place imminente à l'échelle nationale, ainsi par ces zones touristiques.

## **Problématique :**

La zone littorale est un milieu naturel , qui connaît généralement une forte pression d'usages ; il est fragile, perturbé, suroccupé et surutilisé et fait l'objet de nombreuses pressions et rencontre des difficultés de plusieurs ordres. Il est donc question pour nous de l'engagement à la protection et valorisation de notre littoral, de savoir comment celle-ci s'opère.

Vu les diverses potentialités que recèle le littoral algérien et face aux menaces, notre pays a récemment pris conscience que la valorisation de ces ressources est un outil de développement particulièrement prometteur a mis en place en 2002 la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et valorisation du littoral dont l'objectif est la protection du littoral contre des risques (pollutions, urbanisation, érosion, ...) à travers divers instruments tels que le PAC.

Le littoral de Bejaia, d'une superficie de 785 km<sup>2</sup> offre des potentialités touristiques fournies par la bande côtière qui s'étend sur plus de 100 km<sup>2</sup> .Ce dernier est assez convoité, le nombre de visiteurs a atteint 185274 en 2012 avec 7.13% du taux national.

Le tourisme balnéaire est la forme la plus répandue dans la wilaya de Bejaia, la côte, la mer, le soleil et la plage, constitue un attrait indéniable pour les touristes locaux et même étrangers. De ce fait, l'attractivité touristique, résidentielle et économique du littoral de la wilaya de Bejaia s'est fortement accélérée au cours de ces dernières décennies, une concentration et une tendance à la littoralisation qui tendent à favoriser le développement économique de la région côtière, mais aussi à dynamiser le développement urbain et l'extension du béton sur le littoral.

En considérant le littoral de Bejaia une partie vitale permettant son développement et face à sa fragilité, la recherche d'un nouveau mode de développement touristique qui respecte l'environnement s'impose.

A cet effet, nous nous sommes fixés la problématique de recherche suivante:

**Comment à travers un aménagement touristique durable peut-on protéger le littoral de Bejaia des menaces et le valoriser dans une perspective du tourisme durable ?**

Pour aboutir à des résultats pertinents, en plus de la problématique fixée on en dégage d'autres questions subsidiaires, à savoir :

1. Comment améliorer l'attractivité du littoral de Bejaia ?
2. Quel est le type d'aménagement touristique adéquat pour le littoral de Bejaia ?

## **Hypothèse :**

L'aménagement touristique durable peut être une solution pour la valorisation et la protection de littoral.

## Objectifs :

Cette recherche vise à :

- ✓ Examiner les modèles d'aménagement touristique durable du littoral et tirer profit de leurs résultats.
- ✓ Analyser les différentes initiatives et actions entreprises dans l'aménagement touristique de littoral.
- ✓ Mise en valeur du littoral.

## La méthodologie de recherche :

Afin d'apporter des éléments de réponses à ces questions ainsi que pour vérifier notre hypothèse, nous avons adopté une méthodologie de recherche suivante :

Vu qu'on traite des questions territoriales, un travail de terrain est indispensable pour mener notre analyse, valider notre hypothèse et répondre aux interrogations que nous avons posé. La méthodologie de recherche consiste en la recherche bibliographique ainsi que divers sites internet, ouvrages, livres et les différentes revues qui vont nous permettre d'apporter un éclairage sur la notion du littoral, sa valorisation et la notion de l'aménagement touristique durable.

La méthodologie de recherche a comme ambition d'expliquer les rapports complexes existant entre l'aménagement durable du littoral et le tourisme durable à Bejaia, où le tourisme est peu développer, malgré la présence d'un potentiel naturel et patrimonial important et d'un cadre législatif qui le protège et encore moins son développement de manière durable.

Notre méthodologie de recherche vise à vérifier les objectifs fixés qui consiste à la vérification de **l'hypothèse**, Pour cela, nous avons jugé utile de structurer notre recherche en deux parties :

**La première partie** est consacrée à l'approche conceptuelle ou on va se baser sur des recherches bibliographiques sur les concepts liés à notre thématique de recherche (littoral, aménagement touristique, aménagement touristique durable ..... ) à travers des livres, des thèses, des mémoires de fin d'études et des articles scientifiques publiés. Ainsi que des consultations des sites internet seront mises en œuvre pour enrichir cette recherche.

**La deuxième partie** est consacrée à l'approche analytique où nous allons étudier des exemples où des modèles étrangères d'un aménagement touristique durable du littoral ainsi leur divers actions appliquer, pour ressortir un modèle qui va servir dans notre cas et tout ça avec une présentation d'un état des lieux sur l'aménagement touristique durable de littoral de Bejaia. A la fin de cette partie on va adopter à la vérification de notre hypothèse.

## **Structure du mémoire :**

Nous avons structuré notre mémoire en deux parties :

### **Partie conceptuelle :**

Cette recherche a été structurée en deux parties :

#### **Chapitre 1 : Aménagement et valorisation du littoral.**

Dans ce chapitre nous avons défini en lieu, le littoral, ces potentialités et ces menaces et en deuxième lieu, la notion de l'aménagement et le cadre juridique de la protection et la valorisation de cet espace.

#### **Chapitre 2 : Aménagement touristique durable du littoral**

Dans ce chapitre nous visons à connaître les notions associées à un aménagement touristique durable

### **Partie analytique :**

#### **Chapitre 1 : L'état de l'art sur l'aménagement touristique durable du littoral.**

Dans ce chapitre on va étudier des exemples de l'aménagement touristique durable de littoral qui sont le modèle Français et le modèle Marocain pour prendre un modèle qui va servir notre cas.

#### **Chapitre 2 : L'état des lieux sur l'aménagement touristique du littoral de Bejaia.**

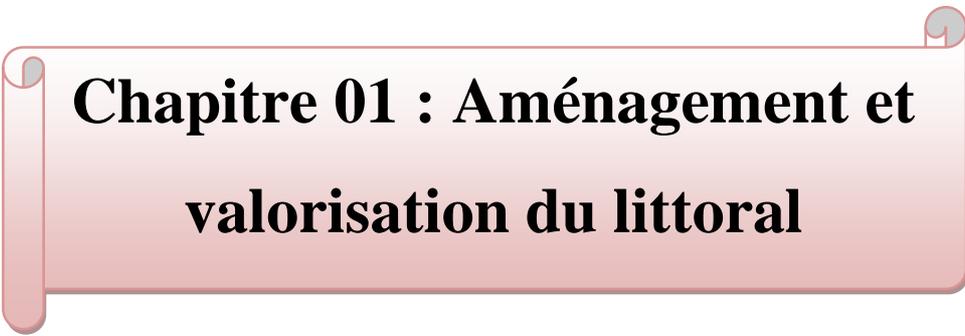
Dans ce chapitre on va étudier l'aménagement touristique durable de littoral de Bejaia

**Chapitre 3 : La vérification de la relation hypothétique l'aménagement touristique durable et la valorisation du littoral.**

Dans ce chapitre nous avons vérifié la relation hypothétique l'aménagement touristique durable et la valorisation du littoral.



## **Partie conceptuelle**



# **Chapitre 01 : Aménagement et valorisation du littoral**

## Chapitre 01 : Aménagement et valorisation du littoral

### Introduction :

Depuis l'antiquité le littoral ne cesse de subir des évolutions et des transformations au niveau de son écosystème. Les zones littorales sont des espaces particulièrement attractifs pour les hommes et ses activités. Ils constituent assurément des milieux très commandés et désirés par l'ensemble des citoyens, investisseurs, administrateurs...etc. Il est plus que tout autre espace, un endroit de plus en plus aménagé pour des activités économiques comme la pêche, le transport maritime, la construction navale, l'industrie, l'habitat...etc. Cet aménagement le rend un espace convoité et menacé

La connaissance du littoral en tant que système est nécessaire pour répondre aux différents questionnements posés dans la problématique. A ce titre, la question principale de ce travail concernant l'aménagement touristique durable et la valorisation du littoral est abordée indirectement dans la première section du premier chapitre par la présentation des notions relatives à ce dernier ainsi que ses potentialités, atouts, les menaces qu'il subit et enjeux qui ont poussé l'homme à s'installer sur cet espace.

Par la suite, dans la deuxième section du premier chapitre nous allons définir le concept d'aménagement, les types d'aménagement littoraux ainsi que le cadre juridique, outils, enjeux et objectifs relatifs à la protection et valorisation du littoral et les spécificités de l'espace littoral.

Enfin, nous allons conclure ce chapitre structuré en deux sections par une conclusion donnant les acquis atteints dans ce dernier.

## **Section I : Le littoral entre potentialités et menaces.**

### **I.1. Généralités sur le littoral :**

#### **I.1.1. Définition du littoral :**

Selon le grand robert, « le littoral est ce qui est relatif à la zone de contact entre la terre et la mer. Ce même dictionnaire cite Emmanuel de Martonne : «le domaine des formes littorales n'est pas seulement la ligne idéale qui sépare, sur les atlas et les cartes à petite échelle, la terre ferme de la mer. Sur le terrain, il apparaît clairement que le domaine littoral comprend tout ce qui, soit au-dessous, soit au-dessus du niveau moyen des eaux, est soumis à l'action des forces responsables du tracé de la côte et de ses changements... La ligne de rivage est déterminée par le relief particulier de la zone littorale ».<sup>1</sup>

#### **I.1.2. Typologie des littoraux :**

##### **I.1.2.1. Les côtes rocheuses :**

Les côtes rocheuses sont des zones qui évoluent lentement mais leurs mouvements peuvent être rapides en contexte d'élévation du niveau marin. Ce sont des espaces peuvent avoir des reliefs de très grandes hauteurs citant a titre d'exemple : sur Achill Island, en Irlande avec 600 mètre de hauteur.<sup>2</sup>

Les falaises sont les formes les plus communes sur les côtes rocheuses. Une falaise est définie comme étant, une partie de littoral élevé, dominant les eaux d'au moins quelques mètres. C'est une forme d'érosion Littorale qui se transforme très rapidement. Elle est souvent précédée d'un socle, dont la largeur est variable.<sup>3</sup>

##### **I.1.2.2. Les côtes meubles :**

La forme la plus représentante côtes meubles est le plage. Cette dernière est une forme d'accumulation de sédiments composés par les vagues, au contact avec la mer et de la terre ferme et dont le modèle et la forme ont une empreinte d'une activité éolienne importante. Les plages constituent de plusieurs composantes les plus importants sont : l'avant plage, le bas de la plage et le haut de plage<sup>4</sup>. Ces trois domaines :

L'avant plage, le bas de la plage et le haut de plage, sont liée l'un de l'autre. Cette liaison permet de protéger l'espace qu'il occupe face au changement climatique surtout dans les rudes hivers.

---

<sup>1</sup> Denise, PUMAIN. et al, « *littoral* ».In : encyclopédie Hypergeo. 2006.[Enligne]. Disponible sur <http://www.hypergeo.eu/spip.php?> [Consulté le 04/12/2016].

<sup>2</sup> S.ETIENNE, et Al, Ecole Pratique Des Hautes-Etudes, Dinard .« *UE - Environnement littoral* », décembre 2012, P5. [cours PDF]. [Consulté le 24/11/2016].

<sup>3</sup> LA ROUSSE, « *Littoral* ».In : encyclopédie LA ROUSSE [En ligne]. [Consulté le 24/11/2016].

<sup>4</sup> A.OUESLATI, « *Recherche De Base pour une Gestion Durable Des Écosystèmes Sensibles Côtiers De La Méditerranée* », Felicita Scapini, , 2002, p26. [Consulté le 24/11/2016].

### **I.1.3. Les spécificités du littoral :**

Le littoral est espace qui présente de nombreux spécificités :

#### **I.1.3.1. Le littoral, un espace attractif :**

Le littoral est un espace attractif pour des raisons historique et naturelles, se caractérise :

- **Par L'originalité** : L'espace littoral est un milieu original, singulier, c'est un espace de contact entre deux milieux terrestre et maritime, entre :

Un avant: consiste la mer, qui se caractérise par ses vagues, ses marées, ses courants et son autre rivage.

Un arrière: consiste pays qui se caractérise par sa profondeur, son développement et ses propres dynamiques naturelles.

- **par L'attractivité** : par sa définition déjà, mais aussi par ses richesses et sa beauté sublime.<sup>5</sup>

#### **I.1.3.2. Le littoral, un espace commandé :**

Le littoral est un espace où la nature et la beauté paysagère prime, mais il est de nos jours façonné par l'homme qui engendre des pressions successives sur lui, il détermine, il occupe, il aménage, et on remarque de nos jours un grand glissement des populations et des activités vers le littoral. Il se distingue par une biodiversité marine et terrestre.<sup>6</sup>

C'est un espace très riches qui est commandé par tout le monde : investisseur, touriste, citoyen, vu sa grande importance dans tout les domaines, habitat, industrie, tourisme, commerce, agriculture...etc.

#### **I.1.3.3. Le littoral, un espace aménagé :**

Plusieurs activités humaines se concentrent sur des bandes côtières : Pour se développer, elles ont dû aménager l'espace littoral par de différents types d'aménagement :

Des activités traditionnelles tel que l'agriculture et la pêche, des aménagements portuaires, industrialo-portuaires, touristiques, liés à la pêche, à l'aquaculture.

Ces aménagements se traduisent par une forte urbanisation où plusieurs acteurs sont concernés tel que les habitants, les pêcheurs, les écologistes, les industriels, les investisseurs, les agriculteurs...etc.

#### **I.1.3.4. Le littoral, espace convoité :**

Les littoraux sont des espaces convoités par des agents qui sont concurrents dans l'accès à l'espace et aux ressources, et qui vivent souvent des conflits ouverts, Ce sont donc des espaces convoités et menacés mais aussi des espaces fragiles et limités. La concentration et la croissance des activités humaines sur le littoral ont provoqué des

---

<sup>5</sup> F. MASSAOUDI « *Impact de L'attractivité du Tourisme Balnéaire sur le Développement Urbain du Littoral de Tizi Ouzou (cas de la daïra de Tizirt)* », Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2011, P8, P11. [Consulté le 26/10/2016].

<sup>6</sup> N. Cemali, S. Ramoul, « *Dynamique de Littoral de Skikda (Est Algérien)* », International Journal of Environment & Water ISSN 2052-3408, Vol 3, 2004, P.22\_34. [Consulté le 26/10/2016].

transformations et déformations des écosystèmes littoraux et une artificialisation croissante.<sup>7</sup>

## **I.2. La Capacité de charge des écosystèmes :**

### **I.2.1. Définition générale :**

La capacité de charge des écosystèmes représente, dans l'histoire naturelle, le maximum d'espèces qu'un écosystème peut supporter en fonction de plusieurs facteurs environnementaux. Toutefois, l'Homme est une espèce qui a cherché à se développer en se concentrant sur les retombées économiques sans se préoccuper des conséquences qu'un tel développement puisse avoir sur les écosystèmes desquels il tire ses ressources.

### **I.2.2. Une définition dans une perspective de durabilité :**

La capacité de la terre à supporter les populations humaines rejoint donc l'idée d'une gestion durable des ressources naturelles dans la mesure où la façon dont les biens et services écologiques sont utilisés par tous indique le niveau de population pouvant être soutenu par la planète.<sup>8</sup>

### **I.2.3. Application du concept de capacité de charge :**

L'état de dégradation dans lequel se trouvent les écosystèmes et l'impact que cela a sur le bien-être des populations humaines nécessite de mettre en pratique le respect de la capacité de charge des écosystèmes. En effet, puisque les activités anthropiques reposent sur les biens et services écologiques, il y a lieu de les maintenir en santé.

La capacité de charge doit donc être appliquée dans différents domaines de décisions et à tous les niveaux de décision. Toutefois, l'évaluation de la capacité de charge des écosystèmes ne peut être appliquée de façon globale puisque cette échelle ne rend pas compte des nuances régionales. Les écosystèmes étant différents d'une région à l'autre, il y a lieu d'évaluer à l'échelle locale l'effet d'une perturbation sur l'écosystème d'autant plus que les effets ne se manifestent pas de façon linéaire. De plus, les activités anthropiques, le taux d'occupation du sol et l'intensité des activités varient d'un endroit à l'autre. Ces différences font en sorte que les seuils à respecter sont variables d'une région à l'autre. Les décideurs devront donc tenir compte de cette variation dans les seuils à utiliser afin de réaliser l'aménagement du territoire selon qu'ils se trouvent dans un milieu agricole, forestier ou urbanisé.<sup>9</sup>

## **I.3. Potentialités et atouts du littoral :**

Le littoral est un espace naturel riche, il offre une richesse visuelle par ces sites stratégiques, ces vues panoramiques, qui fait de lui un site naturel très fréquenté par les touristes, il constitue aussi un lieu de concentration de la population se qui favorise les échanges sociaux et économiques.

---

<sup>7</sup> Ministère de l'Éducation nationale (DGESCO - IGEN). « *Les Littoraux, Espaces convoités* », 29 avril 2010. Disponible sur : < [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/75/5/LyceegT\\_Ressources\\_HGEC\\_2\\_Geo\\_09\\_T4LittorEspecConv\\_148755](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/75/5/LyceegT_Ressources_HGEC_2_Geo_09_T4LittorEspecConv_148755)>. pdf, . [Consulté le 26/10/2016].

<sup>8</sup> CHRISTINE, Bergeron-Verville. *Capacité de charge des écosystèmes*. Dec 2013. [Consulté le 29/10/2016].

<sup>9</sup> (del Monte-Luna et al. 2004)

Cet espace est aujourd'hui le lieu de multiples activités économiques citant :

**Le tourisme et loisir** : économie résidentielle, plaisance, qualité de l'accueil, activités nautique.

**L'agriculture** : Des zones d'origine destinées à l'agriculture.

**Diversité des paysages.**

**Les réseaux de communications** : diversités de réseau routier et le transport maritime.

**La pêche** : Port de pêche.

#### **I.4. Les menaces sur littoral :**

L'espace littoral est un espace modifié, menacé : convoité, il est le lieu où se concentrent des enjeux humains, matériels ou environnementaux.

Il existe deux grandes catégories de menaces : naturelles et anthropiques.

##### **I.4.1. Les menaces naturelles :**

La nature est considérée comme l'une des menaces qui peuvent être une source de dégradation de l'espace littoral, cette menace peut se présenter sous plusieurs phénomènes citant :

**L'érosion marine** causée par le recul du trait de cote ou bien l'ensablement naturel ou exacerbée par l'élévation de niveau de la mer et par les changements climatiques.

**Elévation de niveau de la mer** ce qui provoque la diminution des terres ce qui limitera les surfaces réservés aux activités dans cette zone.

**Mouvements géographiques naturel** citant le tsunami et le recul des falaises.

##### **I.4.2. Les menaces anthropiques :**

Les pressions anthropiques croissantes ; telles que l'urbanisation, la pollution.

###### **a. Phénomène de littoralisation :**

Il s'agit d'un phénomène de forte concentration des activités industrielle, agricole, touristique, et humaine sur la bande littorale, Elle consiste en une migration des populations vers les littoraux. Elle a l'origine de beaucoup de problèmes environnementaux. la forte littoralisation est due principalement a des activités humaines particulièrement dure au niveau des zones côtiers vue la disponibilité des ressources naturelles, la beauté paysagère, la morphologie des terrains côtières, ces richesses sont agressivement exploité par la société humaine pour l'industrialisation, le développement du tourisme...etc.<sup>10</sup>

#### **I.5. Enjeux divers autour du littoral :**

Plusieurs enjeux sont à prendre en compte au sein du littoral en matière d'organisation et d'aménagement de cet espace et parmi eux nous citons :

---

<sup>10</sup> CHIHAB, N. *Etude de la Dynamique de l'Occupation Spatiale sur le Littoral de la Wilaya de Bejaia*. Mémoire fin de cycle. Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 12 Juillet 2010, P 51.52

Une gestion de la croissance démographique et de l'évolution des populations sur le littoral permettant de maîtriser les impacts du développement tout en répondant à leurs besoins.

La préservation de l'image de grande nature du littoral, élément fondamental et garant des grands équilibres (territoriaux, environnementaux, paysagers, économiques et culturels) la préservation des ressources et la prise en compte des risques dans l'aménagement des territoires comme des opportunités pour une organisation de l'espace littoral plus durable.

Le maintien de l'équilibre entre économie littorale et économie du littoral en lien avec les ressources, pour garantir la diversité des moteurs économiques et la complémentarité entre les territoires.

Une articulation renforcée entre les différentes échelles de l'aménagement et de la planification pour organiser au mieux les espaces du littoral.<sup>11</sup>

## **Section II : Aménagement, Protection et valorisation du littoral.**

### **II.1. Le concept d'aménagement :**

#### **II.1.1. Définition de l'aménagement :**

Pierre Merlin définit l'aménagement comme suit : " C'est l'action et la pratique de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision perspective , les hommes et les activités , les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles , humaines et économiques"

L'aménagement du littoral, est selon JP.PINOT (1998) : " L'un des moyen de gérer et d'aménager. C'est à dire régler la disposition des lieux de telle façon qu'ils rendent un maximum de services. L'aménagement du littoral a deux volets : transformer le littoral, en contraignant les lois naturelles à rendre les services qu'on attend ; ou implanter des infrastructures dans un souci de ne pas modifier les évolutions naturelles du milieu littoral en question. Ainsi, L'aménagement du littoral porte aussi bien sur sa transformation que sur sa protection "

#### **II.1.2. Les principes généraux de l'aménagement :**

La politique d'aménagement du territoire, s'appuie sur trois principes fondamentaux que sont : La coordination, la coopération et la participation.

La coordination de différentes demandes formulées en manière d'affectation des sols compte tenu des objectifs et des exigences des politiques sectorielles est l'une des missions principales de l'aménagement du territoire. Cette fonction s'exerce au niveau vertical en établissant de liens entre les niveaux d'intervention national, régional et communal et au niveau horizontal par l'intégration des politiques sectorielles (transports, économie, environnement, urbanisme .....).

En sa qualité de politique transversale interdisciplinaire, l'aménagement du territoire implique l'orientation de tous les acteurs dans une vision commune. Ce qui suppose un bon esprit de coopération et de participation pour aboutir à l'accord commun par l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme directeur.

---

<sup>11</sup> LAGRAVE, Renaud. *Etude prospective tourisme*. France. Mars 2013. Site: <http://www.littoral-aquitain.fr/>

### **II.1.3. Les objectifs de l'aménagement du territoire :**

Le but principale d'aménagement du territoire est de mettre fin à une anarchie et à un déséquilibre spatial. Parmi les autres objectifs visés par l'aménagement :

Amanger et organiser pour offrir un développement homogène et harmonieux à l'ensemble du territoire national, dans le but de mettre en valeur les différents espaces régionaux.

La mise en valeur des espaces par l'exploitation rationnelles des ressources (naturelles, humaines financières culturelles,...etc.)

Combattre les disparités spatiales par la réduction des écarts entre les régions en termes de développement.

### **II.1.4. Les échelles d'un aménagement :**

L'aménagement est opéré différemment par rapport à l'échelle à laquelle il se rapporte :

**a. L'échelle des grands territoires :** à ce niveau, le développement se focalise sur les grandes fonctions industrielles, les réseaux structurants de transport et les nœuds communication, l'organisation du système des grandes agglomérations ainsi que les grands espaces naturels.

**b. L'échelle des régions façades :** à ce niveau la maîtrise des politiques de l'habitat et de foncier, l'organisation de l'accessibilité interne, la préservation des endroits à forte valeur environnementale et patrimoniale ainsi que la biodiversité qui sont visées à atteindre.

**c. L'échelle des communes littorales et des secteurs proches du rivage :** à ce niveau se sont les transformations les plus visibles et perceptibles par les citoyens. Les enjeux portent sur la gestion fine et rapprochée des zones côtières, les conflits et préservation des risques.

## **II.2. Types et principes d'aménagement littoraux :**

### **II.2.1. Types d'aménagement littoraux :**

Déférents aménagements sont présent d'où on cite quelques un :

#### **a. Les aménagements littoraux :**

Ce sont les aménagements situés hors des zones d'activités portuaires, comprenant les aménagements de protection contre la mer, et les infrastructures d'accès au littoral.

#### **b. L'aménagement touristique :**

Est la valorisation des ressources naturelles, humaines, culturelles et économique d'un territoire à travers une politique de développement touristique, concrétisée en partie, grâce à un plan d'aménagement considérant les différents consistants du marché touristique.<sup>12</sup>

#### **c. Les aménagements côtiers :**

Ce sont les aménagements situés à proximité immédiate des côtes et en communication directe avec le rivage par des voies terrestres.

#### **d. Les aménagements portuaires :**

Ce sont les aménagements réalisés au sein des zones d'activités portuaires.

---

<sup>12</sup> BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. *L'espace touristique*. Presses de l'Université de Québec: DEWAILLY , Jean-Michel. 1999. p 192. Disponible sur: <[http:// http://www.persee.fr/doc/](http://www.persee.fr/doc/)>.

### e. Les aménagements industriels (structures industrielles):

Ce sont les installations ou exploitations à vocation industrielle, et dont certaines sont soumises à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'environnement. Elles regroupent les usines de production d'énergie (usines maréomotrices, centrales thermiques et nucléaires), les stations d'épuration des eaux usées, les exploitations aquacoles ou piscicoles, et toutes les usines ou exploitations industrielles construites sur le littoral et utilisant les eaux littorales (côtières ou de transition) pour leur fonctionnement.

### f. Les aménagements offshore :

Situés au large, ils sont isolés du rivage par la mer, et leur contact avec la côte s'effectue via des structures sous-marines (câbles, canalisations, pipelines, sealines). Certaines de ces infrastructures sont susceptibles d'être soumises à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : extraction de matériaux, certains réseaux (gaz, pipeline, etc.).

## II.2.2. Les Principes d'aménagement du littoral<sup>13</sup> :

Ces principes tentent de répondre, par une approche concrète et illustrée, aux principales questions que se posent les collectivités en matière d'aménagement du littoral :

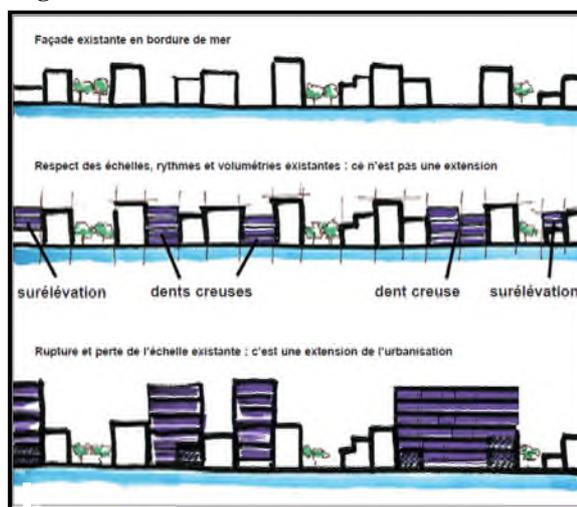
### A. Organiser le développement :

Pour mieux organiser le développement dans les espaces proches du rivage et définir la constructibilité dans les documents d'urbanisme, les collectivités doivent apprécier leur capacité d'accueil. L'échelle correspondant au bassin de vie, d'emploi et de déplacements permettra d'évaluer les impacts locaux et de faire les choix les plus conformes aux nécessités et aux enjeux de l'espace littoral.

### B. Encadrer l'extension de l'urbanisation :

Prévoir l'urbanisation et encadrer son extension nécessitent un travail d'anticipation sur les évolutions possibles, ce qui suppose une analyse de l'état existant et de sa capacité à se transformer. Cela doit se traduire par un projet qui définit les secteurs de développement, leur densité et leurs limites, ainsi que les paysages et les espaces naturels à préserver. L'objectif est de maîtriser au mieux les modes d'urbanisation diffus, consommateurs d'espace et générateurs de coûts importants pour les collectivités et pour les habitants.

Figure 01 : Extension de l'urbanisation



Source : [www.plateaudecauxmaritime.fr](http://www.plateaudecauxmaritime.fr)

Les principes de la loi littorale vont dans ce sens : l'extension de l'urbanisation dans les communes littorales doit se réaliser en continuité des agglomérations et villages existants, ou sous forme de hameaux nouveaux intégrés à l'environnement.

Le principe de continuité a été instauré pour lutter contre le mitage et gérer l'espace de manière économe.

<sup>13</sup> Ministère de l'Ecologie et du Développement. Durable. *planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral*. [en ligne]. Paris. juillet 2006. 52p. Dispo sur : < [www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr) >.

Il permet à la commune de maintenir un tissu urbain continu, ce qui est plus économique en termes de réseaux, de voirie, de déplacements, et permet une meilleure utilisation de l'espace avec des formes urbaines plus appropriées. C'est aussi une façon d'améliorer la qualité du paysage urbain et de préserver les espaces encore naturels, principaux facteurs d'attractivité du littoral

Les simples opérations de construction ne sont pas considérées comme une extension de l'urbanisation à l'intérieur du tissu urbain existant. Il est possible, sans que cela constitue une extension d'urbanisation, de densifier des quartiers existants dans le respect des hauteurs et des caractéristiques des lieux : rythme parcellaire, volumétries, typologies...

### **B.1. Que faut-il entendre par extension de l'urbanisation ?**

La création d'un quartier nouveau.

L'extension ou le renforcement significatif de l'espace déjà urbanisé.

La modification de façon importante des caractéristiques d'un quartier existant, en le densifiant fortement ou en augmentant la hauteur de façon sensible.

### **B.2. Les règles de l'extension de l'urbanisation :**

Dans la continuité des villages et des agglomérations, c'est-à-dire dans le prolongement de l'espace déjà construit et aménagé. On ne peut parler de continuité si le secteur destiné à être construit est séparé des parties déjà urbanisées par une coupure importante (espace agricole ou naturel, voie importante ou obstacle difficilement franchissable).

À l'arrière de l'urbanisation existante et non le long du littoral, préservant ainsi un rapport visuel et le lien paysager essentiel entre la mer et les zones côtières, notamment les ensembles naturels et le relief.

L'extension de l'urbanisation doit se réaliser en continuité des agglomérations et villages existants ou sous forme de hameaux nouveaux qu'ils s'agissent des constructions regroupées, à usage d'habitation, d'activités ou de services intégrés à l'environnement.

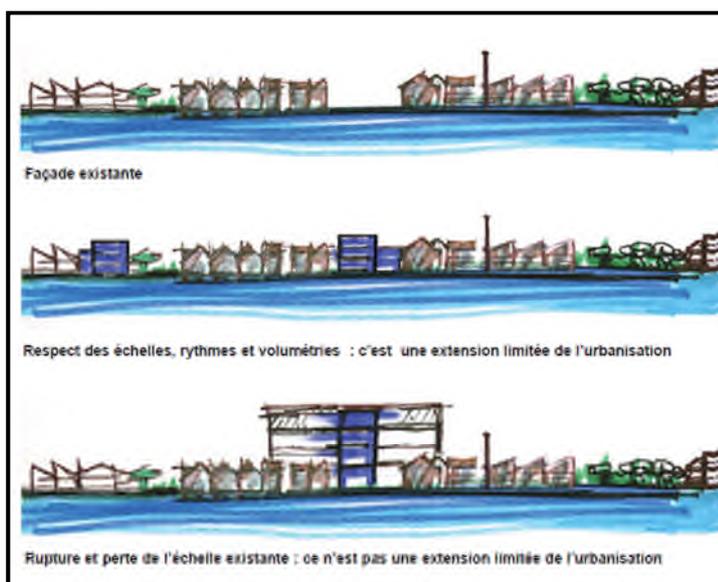
### **B.3. Qu'est-ce qu'une extension limitée de l'urbanisation ?**

Le principe d'extension

limitée de l'urbanisation répond à la nécessité d'empêcher un développement important de l'urbanisation dans les secteurs sensibles que sont les espaces proches du rivage.

Il a pour objectif de privilégier un développement du bâti en profondeur vers l'arrière de la commune et de freiner une extension parallèle au rivage de part et d'autre de l'urbanisation existante. Cette disposition s'applique dans les zones urbanisées et non-urbanisées des espaces proches du rivage.

**Figure 02 : Extension limitée de l'urbanisation.**



Source : [www.plateaudecauxmaritime.fr](http://www.plateaudecauxmaritime.fr)

Les critères pour juger qu'une extension est limitée sont notamment :

**La surface**, même si aucun seuil n'est indiqué dans la loi, les opérations d'urbanisation ne doivent pas être surdimensionnées.

**La densité**, la localisation des constructions et la configuration des lieux.

**L'étendue de la zone ouverte à l'urbanisation** : il faut garder un rapport de proportion raisonnable avec l'environnement du projet d'extension de l'urbanisation.

### C. Prévoir et encadrer le développement des installations de loisirs :

Les structures d'hébergement touristique, Le camping connaît un développement important depuis 30 ans et représente 50% de la capacité d'accueil de l'hébergement touristique, ce mode d'hébergement offre une capacité des vacanciers importante. Ce succès correspond à la recherche de qualité prix conjuguée au besoin de proximité avec la nature de la part de la population citadine, plutôt jeune, familiale et populaire.

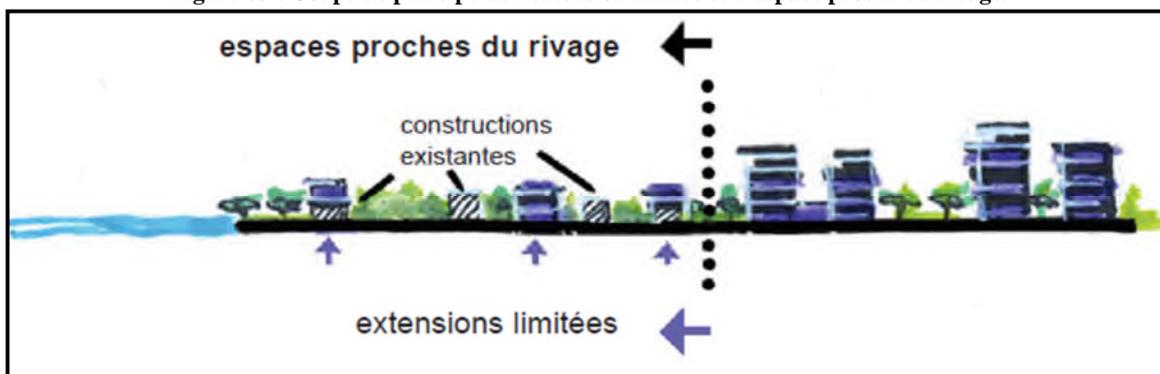
Dans les secteurs littoraux cette demande croissante doit faire l'objet d'une vigilance permanente de la part des collectivités et des services de l'État, de façon à ce que les autorisations soient contrôlées, ainsi que la qualité d'accueil et l'insertion dans l'environnement.

Il revient aux documents d'urbanisme d'encadrer les implantations et de prévoir les conditions d'accès aux plages et aux services, par une desserte performante en transports publics, évitant ainsi la saturation des espaces proches de la mer.

### D. Définir les espaces proches du rivage :

Les espaces proches du rivage sont les plus convoités. Il est nécessaire de les protéger, de veiller à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, d'éviter que l'urbanisation continue à s'étendre le long du rivage et inciter le développement urbain à s'effectuer en profondeur.

Figure 03 : Coupe de principe de l'extension limitée et d'espace proche du rivage.



Source : [www.plateaudecauxmaritime.fr](http://www.plateaudecauxmaritime.fr)<sup>14</sup>

Afin définir un espace proche du rivage il faut prendre en compte les critères suivants :

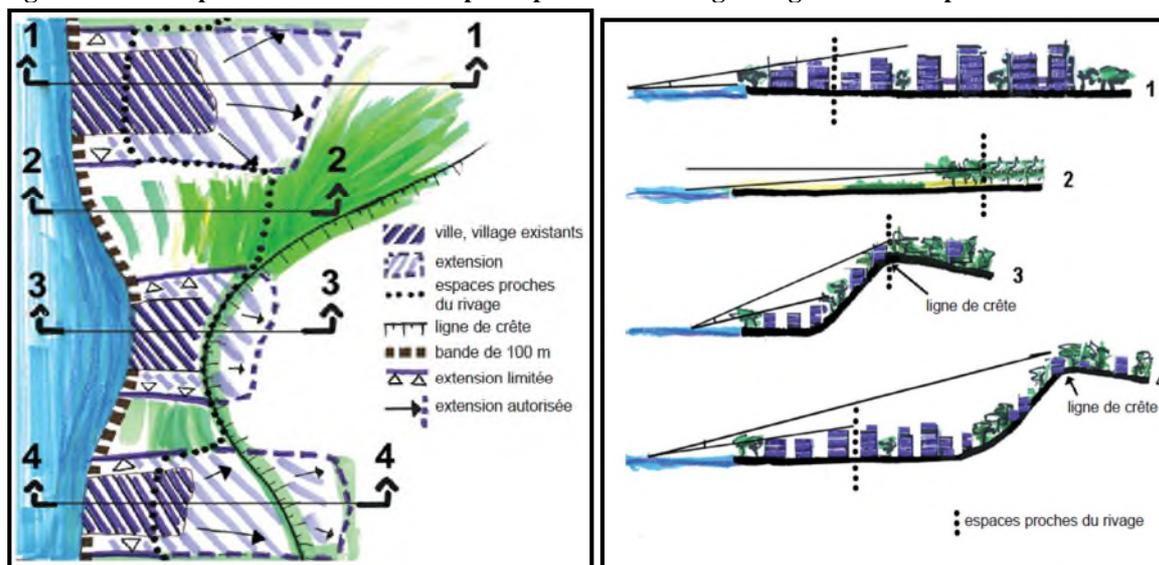
La distance au rivage, qui tient compte des éléments du relief et du paysage qui caractérisent l'ambiance maritime.

La Co-visibilité, qu'elle soit appréciée du rivage ou de l'intérieur des terres.

La nature de l'espace (urbanisé ou non) séparant la zone concernée du rivage.

<sup>14</sup> Ministère de l'Ecologie et du Développement. Durable. *planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral*. [en ligne]. Paris. juillet 2006. 52p. Dispo sur : < [www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr)>.

Figure 04 : Exemple de délimitation d'espaces proches du rivage. Figure 05 : Coupe différents reliefs



Source : [www.plateaudecauxmaritime.fr](http://www.plateaudecauxmaritime.fr)

Les espaces proches du rivage sont les plus convoités. Il est nécessaire de les protéger, de veiller à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, son aménagement en général et d'éviter que l'urbanisation continue à s'étendre le long du rivage et inciter le développement urbain à s'effectuer en profondeur.

D'une manière générale, les espaces proches du rivage seront plus larges en terrains plats et/ou naturels et plus réduits en zone urbanisée.

### E. Préserver la bande des 100 mètres :

La préservation d'une bande littorale est fondamentale puisque c'est la zone la plus soumise aux pressions liées à de multiples usages : baignade, nautisme, activités portuaires et de pêche, urbanisation. Directement soumise au recul du trait de côte, la bande littorale est l'espace susceptible d'être le plus affecté par l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation de la force et de la fréquence des tempêtes.

L'inconstructibilité des espaces les plus fragiles permet de préserver les ressources naturelles et culturelles, facteurs d'équilibre écologique et d'attrait touristique, mais aussi de préserver la valeur d'usage et économique de ces milieux.

#### E.1. Comment déterminer la bande des 100 mètres ?

Elle est calculée à partir du rivage de la mer (limite des plus hautes eaux) et des rives des grands estuaires (Seine, Loire et Gironde) en dehors des circonstances météorologiques exceptionnelles, à une distance de 100 mètres comptée horizontalement, sans tenir compte des obstacles ou accidents de relief. Cette disposition ne s'applique pas le long des rus et des étiers.

#### E.2. Les constructions et installations nécessaires :

##### E.2.1. À des services publics :

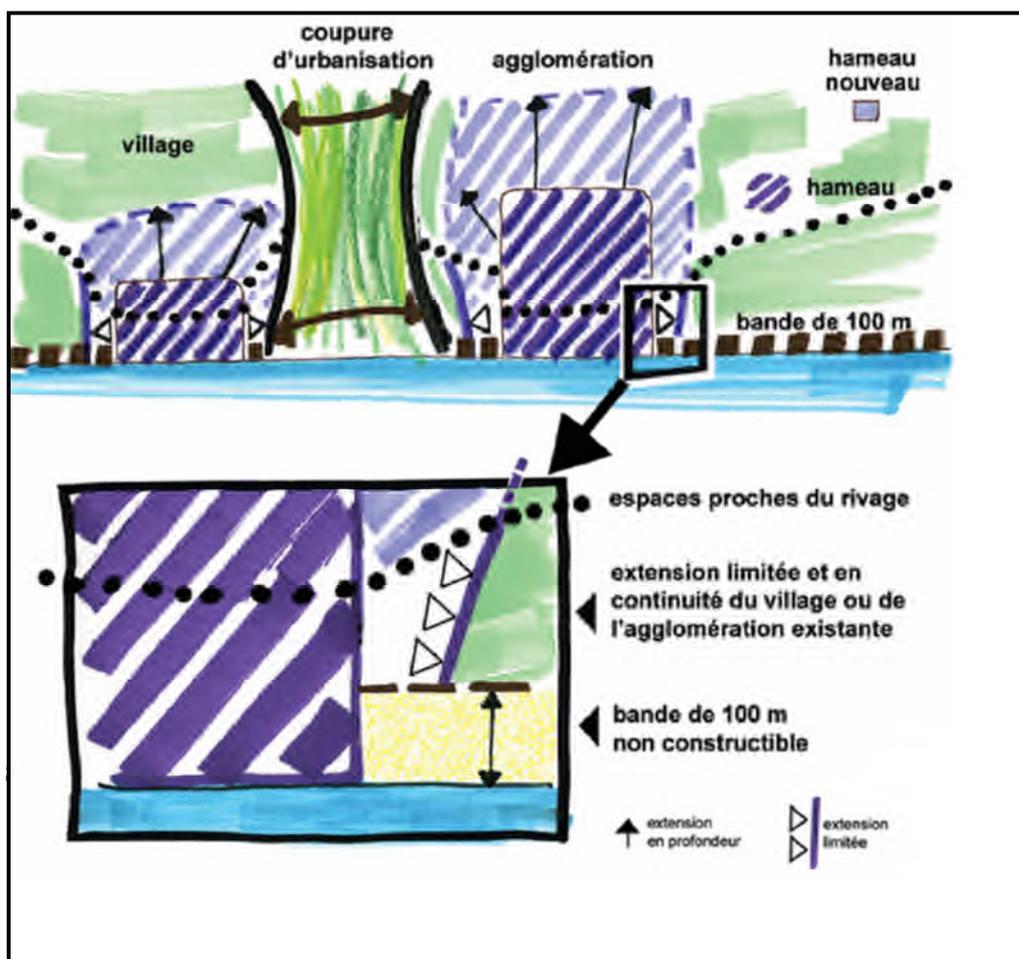
Les types de constructions ou d'installations autorisées sont, par exemple, les postes de secours et de surveillance des plages.

##### E.2.2. Aux activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau :

Les types de constructions ou d'installations autorisées sont, après enquête publique, les constructions directement et exclusivement liées à l'aquaculture, les ateliers de mareyage, etc. Par ailleurs, les ouvrages portuaires sont autorisés dans la bande des 100 mètres.

N'entrent pas dans cette catégorie les constructions et installations commerciales et/ou touristiques, même temporaires, de type campings, hôtels, restaurants, centres de thalassothérapie, parkings et chapiteaux.

Figure 06: Principes d'urbanisation dans les communes littorales.



Source : [www.plateaudecauxmaritime.fr](http://www.plateaudecauxmaritime.fr)

## F. Protéger les espaces remarquables :

Les espaces remarquables doivent être préservés et bénéficier d'une protection particulière en tant qu'espaces les plus caractéristiques, riches ou sensibles du point de vue écologique. Ils sont constitutifs de l'image et de l'attractivité du territoire littoral. Leur identification et leur gestion doivent être un véritable enjeu de politique locale pour les élus.

### F.1. les espaces remarquables à protéger :

Dont les grands items ces espaces, sont notamment les dunes, les plages et les lidos, les marais, les zones de nidification, etc.

De manière générale, les parties naturelles des sites inscrits ou classés devront être protégées, dès lors qu'elles seront remarquables ou auront un intérêt écologique fort.

Dans les espaces remarquables aucune urbanisation nouvelle n'est possible. Seuls des aménagements légers (par exemple chemins piétonniers, ni cimentés ni bitumés, postes de secours...) peuvent y être implantés à condition qu'ils ne portent pas atteinte aux sites et à la qualité des milieux.

D'un point de vue général, le caractère léger des aménagements s'appréciera au regard de la hauteur, du volume, du rapport hauteur/emprise au sol et de sa taille, notamment au regard des dimensions du site.

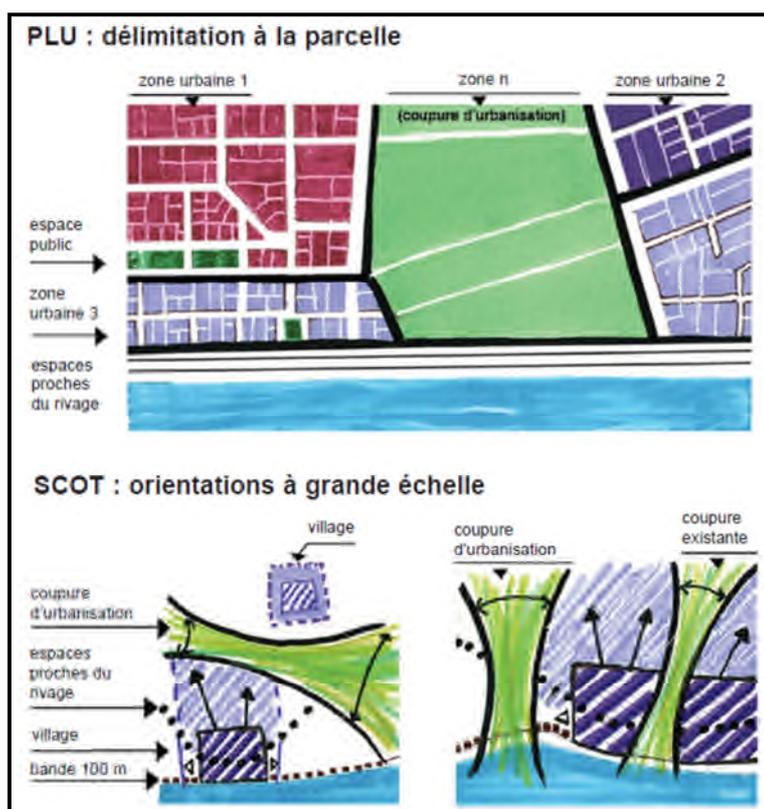
### G. Ménager des coupures d'urbanisation :

L'intérêt de maintenir des coupures d'urbanisation dans les communes littorales est multiple : elles permettent une aération et une structuration du tissu urbain, elles peuvent remplir des fonctions récréatives ou contribuer au maintien et au développement d'activités agricoles. Elles contribuent à la trame verte, aux équilibres écologiques de la biodiversité et permettent le maintien d'un paysage naturel caractéristique.

Leur objectif principal est de maintenir des espaces "ouverts" et le rapport avec la mer et les paysages, en évitant la constitution d'un front urbain continu.

On qualifie les coupures d'urbanisation par des espaces naturels ni urbanisés ni aménagés. Ils doivent être de taille suffisante ou significative par rapport à leur environnement, entre deux parties urbanisées. L'existence ancienne de constructions isolées ne leur enlève pas le caractère de coupure d'urbanisation.

Figure 07 : Exemple de représentation sur les documents.<sup>15</sup>



Source : [www.plateaudecauxmaritime.fr](http://www.plateaudecauxmaritime.fr)

<sup>15</sup> Ministère de l'Ecologie et du Développement. Durable. *planifier l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral*. [en ligne]. Paris. juillet 2006. 52p. Dispo sur: < [www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr)>.

## **II.3. Cadre juridique et outils relatifs à la protection et valorisation du littoral en Algérie :**

### **II.3.1. Cadre juridique de la protection du littoral :**

#### **II.3.1.1. Principales lois et réglementations :**

En Algérie l'espace en contact avec la mer est régi par des différentes lois. Il s'agit notamment de :

##### **a. Loi n°83-03, du 5 février 1983, relative à la protection de l'environnement**

Pour la protection, la réorganisation et la valorisation des ressources naturelles, la prévention et la lutte contre la pollution et nuisance et pour une meilleure qualité de vie.

##### **b. Loi n°87-03 du 27 janvier 1987, relative à l'aménagement du territoire**

Elle constitue le cadre de référence pour la conservation, la préservation et l'utilisation de l'espace, c'est le principal texte législatif qui raconte le cadre de mise en œuvre d'une politique nationale pour l'aménagement du territoire.

##### **c. Loi n°90-29 du 1er décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme**

Pour l'aménagement et à l'urbanisme, il contient les règles et les nouveaux instruments d'urbanisme à travers lesquels s'effectue l'utilisation et la gestion des sols et ainsi que l'élaboration et la transformation du cadre bâti.<sup>16</sup> C'est le premier texte qui définit l'espace littoral.<sup>17</sup>

##### **d. loi n°04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes :**

L'article 7 de la loi n°04-20 définit les différents objectifs du système de prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes qui sont :

Bien connaître les risques, le renforcement de leur garde et de leur prévision.

Lors de la construction, il faut prendre en considération les risques dans l'utilisation des sols et dans la construction ainsi que la diminution des vulnérabilités des personnes et des biens aux aléas.<sup>18</sup>

##### **e. Loi n°02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral :**

Cette loi innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste des espaces côtiers. Elle ne définit pas précisément «un aménagement du littoral»,<sup>19</sup> elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement. Par ailleurs la loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à

---

<sup>16</sup> H.AMMOUMRAOUI, I. MERABTI. « *Contribution à l'Identification et l'Evaluation des Pressions Anthropiques Exercées sur le Golf de Bejaia* » Université Abderrahmane Mira, Bejaia, 2009/2010.p6.selon (Jordan, 2003). [Consulté le 13/10/2016].

<sup>17</sup> MOHAMED, B. « *Le Littoral Algérien Entre Dégradation et Protection du Patrimoine, Cas de la Commune Côtière d'Ain el Turrck* ». Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf. lundi 14 et 15 avril 2014. p5. [Consulté le 22/11/2016].

<sup>18</sup> BELAIDI, T. « *Contribution à l'Evaluation de l'Efficacité des Instruments de La Politique Environnementale Littorale en Algérie : Cas de Bejaia* ». magister en science économique, université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2010. p99. [Consulté le 22/10/2016].

<sup>19</sup> MEGHFOUR, Malika. TABET, Aoul Kheira, « *Intégration des Spécificités du Littoral dans les Documents d'urbanisme* », courrier du savoir [en ligne], juin 2007 n°08, Vol8, pp.33-42. Disponible sur: < <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/511> >. [Consulté le 31/10/2016].

l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation (voir figure 3)<sup>20</sup>.

**Bande 1 :** C'est la bande inconstructible d'une largeur peut aboutir 300 mètres à partir du rivage. Cette bande compris le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages).<sup>21</sup>

**Bande 2 :** Cette bande est d'une largeur de 800 mètres où sont interdites les voies nouvelles parallèles au rivage (alinéa 1 de l'article 16), A l'exception des ouvrages qui nécessitent la proximité de la mer.

**Bande 3 :** d'une largeur de trois kilomètres, il est interdit :

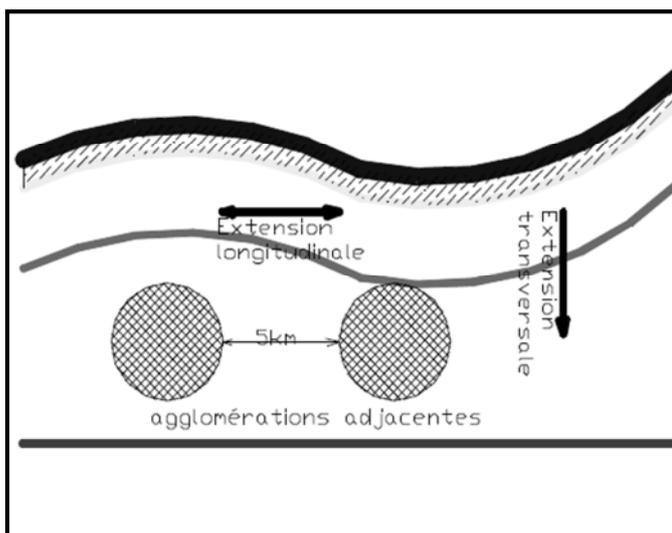
Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé ;

L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) kilomètres au moins, cette mesure est établie pour éviter des agglomérations trop importantes sur le littoral et pour préserver les espaces naturels de la commune de l'urbanisation.

Les voies de passages nouvelles parallèles au rivage.<sup>22</sup>

Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des 3 km sont réglementées.

Figure 08 : Bandes délimitées par la loi « littoral »



Source : MEGHFOUR, Kacemi . *Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales* p.54.<sup>20</sup>

**RIVAGE**

**LIMITE DES 300m :**  
Bande inconstructible

**LIMITE DES 800m :**

Sont interdites  
- Les voies nouvelles parallèles au rivage.

**LIMITE DES 03 Km :**

- L'extension de deux agglomérations adjacentes à moins que la distance les séparant soit de 5Km.  
- Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.  
- Les constructions autorisées sur cette bande sont réglementées.

<sup>20</sup> MEGHFOUR, Kacemi M. *Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales*. Editions Dar El Gharb. 2004. [Consulté le 07/12/2016].

<sup>21</sup> Malika Kacemi, « *Protection et Valorisation du Littoral en Algérie : Législation et Instruments : Le Cas des Communes Littorales d'Oran* », Études caribéennes [En ligne], 20 Décembre 2011, Disponible sur : <<http://etudescaribeennes.revues.org/5959>>. [Consulté le 21/01/2017].

<sup>22</sup> Idem.

### II.3.1.1.1. Contenu et objectifs de la loi :

Ordonner et frapper dans les documents d'aménagement du littoral des servitudes non-aedificandi les zones de caractéristique écologique, culturelle et touristique

Orientation des extensions des centres urbains présents vers les zones isolées du littoral.

La protection de la biodiversité marine et terrestre pour assurer l'équilibre de l'écosystème littoral.

La réduction de la pollution.

Prévenir le retrait de la côte et l'érosion des bassins versants côtiers.

Maîtriser l'urbanisation.<sup>23</sup>

Coordination entre l'état, collectivités territoriales et associations non gouvernementales

Opération de développement dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement.<sup>24</sup>

### II.3.1.2. Les principaux Décrets :

La loi « littoral » au moment de sa décision nécessitait onze textes juridiques pour son application effective.<sup>25</sup>

**a. Décret exécutif n° 04-113 du 23 safar 1452 correspondant au 13 avril 2004** portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral.

**b. Décret exécutif n° 04-273 du 2 septembre 2004** fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-113 intitulé "Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières".

**c. Décret exécutif n°06-351 du 5 octobre 2006** fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèles au rivage

**d. Décret exécutif n° 06-424 du 22 novembre 2006** fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière.

**e. Décret exécutif n° 07-206 du 30 Juin 2007** fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de non aedificandi.

**f. Décret exécutif n° 09-88 du 21 safar 1430 correspondant au 17 février 2009** relatif au classement des zones critiques du littoral.

**g. Décret exécutif n° 09-114 du 11 rabie Ethani 1430 correspondant au 7 avril 2009** fixant les conditions d'élaboration du plan d'aménagement côtier, son contenu et les modalités de sa mise en oeuvre.

---

<sup>23</sup> MERZOUG, Ferhat, « Pour une Revitalisation Urbaine de l'interface ville-mer (cas de l'espace portuaire de Bejaia) », Mémoire de Magister, Université Mentouri, Constantine, 02 juillet 2015, p 41-42.

<sup>24</sup> Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, « Protection et Valorisation du Littoral, Textes Législatifs et Réglementaires », CNL. avril 2004. [Consulté le 07/12/2016].

<sup>25</sup> Malika Kacemi, « Protection et valorisation du littoral en Algérie : Législation et Instruments : Le cas des Communes Littorales d'Oran », *Études caribéennes* [En ligne], 20 Décembre 2011, Disponible sur : < <http://etudescaribeennes.revues.org/5959/>>. [Consulté le 21/01/2017].

**h. Décret exécutif n° 10-31 du 5 safar 1431 correspondant au 21 janvier 2010** fixant les modalités d'extension de la protection des fond marins du littoral et déterminant les activités industrielle en offshore.<sup>26</sup>

### **II.3.2. Outils relatif à la protection et la valorisation du littoral :**

Pour le bon aménagement des zones côtières et la protection et la valorisation du littoral, des outils ont été utilisés en se basant sur des lois et des normes. Il s'agit principalement de :<sup>27</sup>

#### **II.3.2.1. Le plan d'aménagement côtier (PAC) :**

Afin de protéger les espaces côtiers, notamment les plus sensibles, les conditions d'élaboration du Plan d'Aménagement Côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre sont fixés par le décret exécutif n°09-114 du 7 avril 2009 qui a pour objet de délimiter l'espace côtière, montrer les différentes sources et formes de pollutions, faire un bilan écologique et identifier des occupations et des atteintes au milieu.<sup>28</sup>

#### **II.3.2.2. Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) :**

Le PDAU fixe la politique de l'aménagement du territoire, il détermine la destination des sols et le tracé des équipements publics, les logements, les grands équipements d'infrastructure...Etc.

Il doit être réalisable avec les déférente mesures et orientation de la loi 02-02 du 5 février 2002 et le plan d'aménagement côtier qui gère et protège le littoral et fixer les termes de référence des pos.<sup>29</sup>

La protection et la valorisation de l'environnement, la maîtrise de l'étalement urbain, l'assurance d'un cadre de vie sain et d'un développement durable qui améliore les conditions de vie de la population d'aujourd'hui sans compromettre celles des générations futures constituent quelque objectif du PDAU.<sup>30</sup>

#### **II.3.2.3. Le plan d'occupation des sols (POS) :**

Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine qui fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné, il possède d'une politique de protection (notamment par l'interdiction de construire).<sup>31</sup>

Donc en il est de rendre compatibles les PDAU les POS et les instruments de gestion de littoral avec la loi relative a la protection et valorisation du littoral pour réussir n'importe quelle aménagent ou action de protection.

---

<sup>26</sup> Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, « *Protection et Valorisation du Littoral, Textes Législatifs et Réglementaires* », CNL. avril 2004.

<sup>27</sup> BELAIDI, T. « *Contribution à l'Evaluation de l'Efficacité des Instruments de la Politique Environnementale Littorale en Algérie : Cas de Bejaia* », magister en science économique, université Abderrahmane mira de Bejaia, 2010, p8-9. [Consulté le 29/10/2016].

<sup>28</sup> MEGHFOUR, Kacemi Malika, Aoul Kheira TABET, « *Intégration des Spécificités du Littoral dans les Documents d'urbanisme* ».In : courrier du savoir [en ligne], juin 2007 n°08, Vol8, pp.33-42. <http://revues.univ-biskra.dz/index.php/cds/article/view/511>, [Consulté le 29/10/2016].

<sup>29</sup> Ministère de l'habitat et de la construction direction de l'urbanisme et de la construction, « *PDAU Intercommunal Adekar-Beni ksila- Taourirt Ighil* », édition définitive, 31 décembre 2013, p3.

<sup>30</sup> Idem.

<sup>31</sup> Décret exécutif 91-178 du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan d'occupation des sols et le contenu des documents y afférents.

#### **II.3.2.4. Les zones d'expansion touristiques (ZET) :**

Ce sont des espaces délimités, qui sont censés être protégés et qui sont destinés à recevoir les investissements touristiques compte tenu des critères suivants :

- L'accessibilité (port, aéroports).
- La desserte (routes, voies ferrées).
- La proximité des réseaux (énergie, eau, Tél., assainissements).
- La constructibilité des terrains.

#### **II.4. Les enjeux de la protection et de la valorisation du littoral :**

Si les zones côtières concentrent de nombreuses ressources et opportunités, elles sont aussi exposées aux pollutions, nuisances et autres dégradations résultant du développement de multiples activités économiques. Les fortes interactions qui existent entre ces activités et l'environnement côtier impliquent un aménagement rationnel et respectueux qui réussisse à concilier les domaines économiques et la biodiversité.

Une prise en compte de tous les enjeux locaux :

Les schémas de mise en valeur de la mer ont pour vocation d'arbitrer entre les différentes utilisations de la mer et du littoral, grâce à leur approche mer-terre. Le SMVM doit en effet fixer les orientations fondamentales de la protection, de l'exploitation et de l'aménagement du littoral dans les zones côtières. Il définit les orientations générales des différentes zones comme le développement industriel et portuaire, aux cultures marines et aux activités de loisir. Il clarifie les mesures de protection du milieu littoral. Il peut en particulier édicter les sujétions intéressant les espaces maritimes, fluviaux ou terrestres attenants, nécessaires à la protection et la mise en valeur du milieu marin et littoral.

#### **II.5. Les objectifs de la valorisation du littoral :**

Pour tout aménagement e type de mesure sont distingué pour la valorisation du littoral qui nécessite ainsi un accord de l'ensemble des acteurs.

##### **a. Les mesures préventives :**

Des mesures pour faire une stratégie de prévention de la dégradation du littoral et milieu Côtier elle consiste à :

La protection contre la pollution marine éventuelle par des plans nationaux et locaux d'interventions urgentes en mer pour lutter contre la pollution marine.

La maîtrise de l'urbanisation par l'application conforme à la loi sur le littoral.

La délocalisation spatio-temporelle du tourisme balnéaire.

La limitation au strict minimum de l'occupation longitudinale du littoral.

##### **b. Les mesures curatives :** ces mesures concernent particulièrement :

L'assainissement : le traitement des eaux usées des centres urbains, portuaires et touristique qui se situent dans la zone côtière.

La gestion des déchets solides : pour la protection du littoral contre la pollution causée par les déchets en garantissant leur bonne gestion et leur valorisation notamment par le recyclage.

La dépollution industrielle : des actions de dépollution et de restauration des milieux qui sont pollués par l'industrie soit par la réduction voire l'élimination des émissions atmosphériques ainsi que la réhabilitation des plages.

Actions à l'échelle des bassins versants :

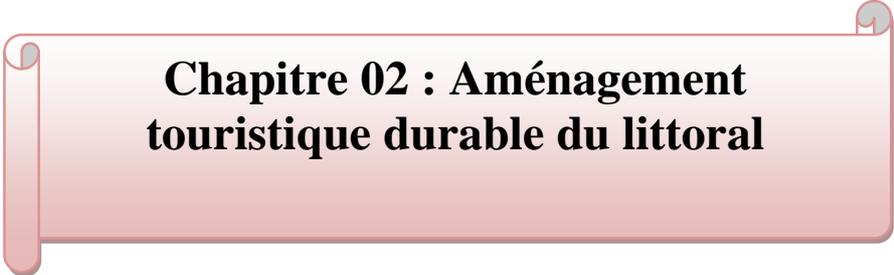
La limitation des ruissellements, érosion et la livraison de pollution diffuse ainsi que l'élaboration schéma de gestion des eaux pluviales pour la restauration des cours d'eau.

## **Conclusion :**

L'environnement littoral se caractérise par une forte spécificité naturelle, c'est un système complexe qui présente une exceptionnelle diversité d'un milieu naturel et de ressources. Sa position géographique, sa richesse en matière d'écosystème le rend un espace désirable pour les hommes et un milieu d'échange favorable provoquant une forte concentration des activités, ce qui explique l'indispensable relation entre l'homme et l'environnement littoral.

L'espace littoral est un territoire particulièrement sensible, les potentiels et les atouts qui le caractérise, le soumet en général à des pressions fortes en matière d'aménagement. Un aménagement qui nécessite L'intégration de ses spécificités qui va permettre de soustraire à l'urbanisation pressante des espaces rares et convoités (milieux littoraux), ainsi que L'intégration des enjeux de protection et de la valorisation permettant de réduire considérablement les pressions sur la biodiversité du littoral et offrir un paysage meilleur du rivage et favorise une architecture adaptée à son environnement.

A travers ce chapitre, nous avons traité les notions qui se rapportent au littoral ainsi qu'à son aménagement dont nous sommes arrivés à en déduire l'importance de cet aménagement envers la protection, la valorisation et vitalité du littoral. Ce qui ne servira pas de bases pour l'aménagement touristique durable et la valorisation de la zone côtière qui fera suite dans le second chapitre.



**Chapitre 02 : Aménagement  
touristique durable du littoral**

## **Introduction :**

L'aménagement touristique du littoral relève d'un ensemble de mesures concertées qui règlent l'utilisation de l'espace et son équipement de manière à assurer le plein épanouissement des touristes.

Cet aménagement doit réunir trois objectifs essentiels et contradictoires dont le développement touristique au profit des régions réceptrices et de l'économie nationale axée sur le tourisme et enfin la valorisation et protection du patrimoine naturel par l'intégration de la durabilité touristique ce qui va donner naissance à l'aménagement touristique durable.

Dans ce chapitre, nous allons évoquer et expliquer le concept d'aménagement touristique du littoral en indiquant son importance, ses instruments, ses acteurs, ses impacts et celui de l'aménagement touristique durable du littoral en indiquant son développement, ses enjeux, ses objectifs. Enfin, nous terminerons par une conclusion.

Dans ce second chapitre nous chercherons à faire le point sur la manière d'aboutir et de réussir un aménagement touristique durable du littoral.

## **Section I : Aménagement touristique du littoral.**

### **I.1. Définition d'aménagement touristique :**

Est la valorisation des ressources naturelles, humaines, culturelles et économique d'un territoire à travers une politique de développement touristique, concrétisée en partie, grâce à un plan d'aménagement considérant les différents consistants du marché touristique.<sup>1</sup>

Selon DRYFEUS-SIGNOLES Catherine : « L'aménagement touristique suppose de réussir l'intégration d'un au plusieurs équipements (Hôtel, parcs...) à leur environnement, et pour se faire de les accompagner de toute une série de mesures, non directement touristique mais utiles ou nécessaires à un meilleur fonctionnement de l'ensemble des équipements réalisé ».<sup>2</sup>

### **I.2. Les Instruments d'aménagement touristique en Algérie:**

L'application des stratégies d'aménagement nécessite la présence de certains instruments sur les quels se base la planification et la programmation souhaitée des territoires, ces instruments se présente par les deux schémas nationaux qui sont le « SNAT » et le « SDAT »

#### **I.2.1. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT 2030 » :**

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT » est un acte par lequel l'Etat affiche son projet territorial. Le SNAT 2030 montre donc comment l'Etat compte assurer, dans un cadre de développement durable, le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique, et de la soutenabilité écologique, à l'échelle du pays tout entier pour les vingt années à venir.

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire est de ce fait un instrument qui traduit et met en forme pour l'ensemble du territoire, comme pour chaque une de ses parties, les orientations stratégiques d'aménagement durable du territoire.

Il constitue une réponse aux enjeux majeurs du territoire à l'horizon 2030, lesquels résultent de croisement des éléments fournis par la diagnostique territoriale et les éléments de prospective, c'est-à-dire les scénarios possible pour le développement du territoire.<sup>3</sup>

#### **I.2.2. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT » :**

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025 » constitue une partie intégrante du Schéma National d'Aménagement du Territoire « SNAT 2030 » : il est acte par le quel l'Etat affiche son projet touristique territorial à l'horizon 2030.

« Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique et plus qu'un révérenciel dans lequel se développera l'action publique et privé jusqu'à l'horizon 2030 il dresse le programme de développent du tourisme national, vue de l'inscrire progressivement da les réseaux internationaux en confrontant la destination et en consolidant, par l'investissement et la qualité de l'offre, les atouts naturels et culturels ».<sup>4</sup>

L'Etat algérien affiche sa vision du développement touristique à l'horizon 2030 dans le cadre du développement durable, afin de faire de l'Algérie un pays récepteur.

---

<sup>1</sup> BEAUDET. G, Nadeau. R, CAZELAIS.N. p 94.

<sup>2</sup> DRYFEUS-SIGNOLES Catherine : « l'espace touristique », ED BREAL, PARIS 2002, p14.

<sup>3</sup> SDAT 2030, « le diagnostic, audit du tourisme algérien », p 09.

<sup>4</sup> Extrait du message de Monsieur ABDELAZIZ Bouteflika Président de la République algérienne aux participants aux assises nationale et internationales sur le tourisme tenues à Alger en 2008 sur le site internet WWW.mta.gov.dz

### **I.3. Acteurs impliqués dans l'aménagement touristique du littoral :**

Les politiques d'aménagement et de développement touristiques sont dotées d'un nombre considérable d'acteurs, avec deux caractéristiques : leurs compétences et leurs moyens se recouvrent partiellement, la mixité des interventions publiques et privées y est omniprésente.

L'organisation touristique locale n'est pas devenue une activité relevant pleinement du secteur privé. Tout au plus les politiques publiques d'aménagement et de développement touristique se sont adaptées.

#### **I.3.1. Les acteurs publics :**

##### **a. Le ministre du tourisme et de l'artisanat (MTA) :**

C'est l'organe chargé de conception de la politique et de la stratégie touristique au niveau national.

Il est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale dans la stratégie de développement, promotion, formation professionnelle, en matière de tourisme et de l'artisanat.

#### **I.3.2. Les acteurs privés :**

Pour un développement durable du tourisme, l'implication des acteurs privés tels que les investisseurs et les promoteurs est plus qu'indispensable en matière de réalisation d'infrastructures touristiques.

#### **I.3.3. Partenariat public / privé :**

Le partenariat public-privé joue un rôle primordial dans le développement du secteur du tourisme, que ce soit en matière de financement ou de réalisation d'infrastructure touristique ou l'amélioration de la formation du personnel et l'augmentation des qualifications des ressources humains employées dans les différents établissements liés directement ou indirectement au tourisme notamment les établissements hôteliers.

### **I.4. Effets induits par l'aménagement touristique du littoral :**

Dans cette partie de la section on présentera les effets de l'industrie touristique sur le développement local soient positifs ou négatifs.

#### **I.4.1. Les effets socioculturels :**

Le tourisme peut avoir des impacts non négligeables sur les modes de vie, la culture, et les relations sociales des populations hôtes. Appelés impacts humains ces effets dynamiques et variés amorcent des changements dans le style de vie. Les systèmes de valeurs, les traditions, les relations familiales et communautaires, la conduite morale, la santé, et la sécurité dans les destinations touristiques. Les effets sociaux et culturels du tourisme font l'objet d'une attention particulière de la part de gestionnaires et des scientifiques et son largement éclaircis.

#### **I.4.2. Les effets économiques :**

L'activité touristique à plusieurs effets sur le plan économique tel que:

##### **a. Source de revenu :**

Les nouvelles sources des revenus peuvent se générer en percevant des droits d'accès aux parcours, grâce a l'hébergement et aux services de guide, a la présentation et ventes de nourriture.

**b. Créateur d'emploi :**

L'indicateur d'estimation des emplois générés par l'activité touristique, est celui du nombre de lits en exploitation.

**c. Générateur de surplus en devises :**

L'apport du tourisme dans une économie national se mesure non seulement par les activités créées, mais aussi par la nature de recettes générées sous forme de devises. Cette forme est essentielle pour les pays qui connaissent les difficultés souvent durables d'équilibre de la balance de paiement.

**d. Réduit la pauvreté :**

Le tourisme peut contribuer à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement y compris les moins avancés pour différentes raisons :

La forte identité des patrimoines naturels, culturels et historique.

Le caractère récent du développement touristique qui permet d'intégrer les meilleures options de développement durable.

La diversité de la demande touristique et les aspects saisonniers permettent à la plupart des acteurs d'un territoire d'offrir des produits spécifiques.

## Section II : Aménagement touristique durable du littoral.

### II.1. Du tourisme vers un développement touristique durable :

Le tourisme est une économie mixte qui n'existerait pas sans moyens publiques. L'intervention de la commune ou de la communauté de communes dans l'activité touristique, est plus importante que pour n'importe quel autre pan de l'économie locale. L'essor de l'activité touristique est donc profondément tributaire de l'action locale, autrement dit de la bonne gouvernance, qui associe tous les acteurs concernés par le fait touristique.<sup>5</sup>

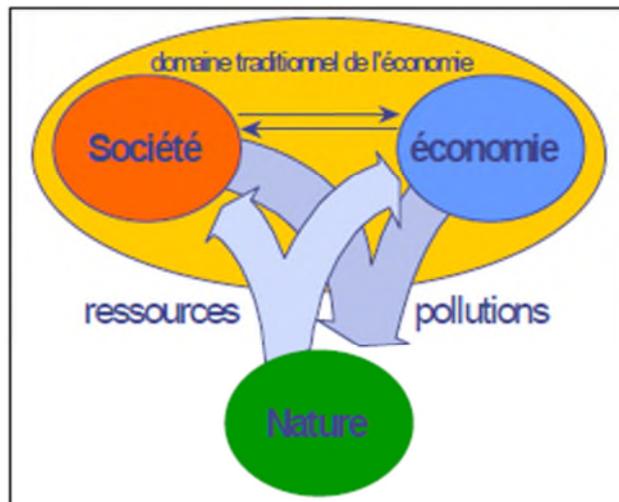
Le développement touristique durable est une voie que chaque destination touristique peut prendre, en tenant compte de son contexte et ses réalisations existantes, en les adaptant à la demande. Cependant, un tourisme durable « parfait » en tous points ne peut exister, il y aura toujours des lacunes contraires à la durabilité, imputables au lieu, aux destinataires, car le phénomène touristique est en perpétuelle évolution, selon le contexte, les offres et les demandes, et ne peut jamais prétendre être définitivement durable.

La stratégie de développement touristique est marquée par un fractionnement au niveau des responsabilités, en matière de gestion et de prise de décision, concernant le secteur du tourisme ; une instabilité politique et culturelle, qui a eu des répercussions conséquentes sur la conception de l'espace touristique et de son aménagement.

Le concept de développement durable est un système complexe constitué principalement par quatre éléments: les politiques, la population, les écosystèmes et l'économie, liés entre eux par deux fonctions fondamentales: la croissance économique et sociale, et la conservation et l'amélioration de la nature. La figure 10 résume cette notion. Nous retenons six composantes principales comme base pour le concept du développement durable, pouvant être des objectifs de la stratégie à mettre en place en vue d'un aménagement touristique durable:

- a. gérer globalement,
- b. gérer durablement,
- c. préserver la santé,
- d. préserver l'environnement,
- e. préserver, économiser et valoriser chacune des ressources.
- f. Mettre l'homme au centre des politiques de développement économique et social.<sup>6</sup>

Figure 9 : Objectifs stratégiques du développement durable.



Source: C. Brodhag, site web <http://www.agora21.org>

<sup>5</sup> ETOUCHE-Tihal Yasmina. *Intégration de la commune de Ain Benian dans le processus de développement touristique de la côte ouest algéroise* Mémoire de magister en Urbanisme et Environnement. Alger : Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme -EPAU-Algérie, 2014, 199 p.

<sup>6</sup> Commission Française du Développement Durable ; 1998.

## **II.2. L'aménagement touristique durable du littoral:**

Pour la réussite de l'aménagement touristique d'un espace littoral dans une perspective de durabilité, il est intéressant d'étudier d'abord l'évolution des modes de développement du tourisme en matière d'aménagement à travers les stratégies et les mécanismes mis en place, Les nouvelles lois, et notamment la loi sur le tourisme durable, ainsi que la batterie de mesures qui ont été mises en œuvre ont pour finalité une gestion durable du littoral.

Le maintien de la biodiversité est l'un des fondements de notre avenir. Il est évident que pour bien protéger, il faut bien connaître ce que l'on veut protéger, et par conséquent, il est obligatoire de mener une politique rénovée d'amélioration des connaissances des milieux et des espèces littorales conjointement avec l'ensemble des acteurs du terrain œuvrant pour le même objectif. Intégrer un bâti durable à un environnement d'autant plus durable est capital pour l'avenir du tourisme.

Notons que l'aménagement du littoral doit se faire à l'avenir en tenant compte des impératifs de sauvegarde de l'équilibre fragile de l'espace littoral selon le concept de durabilité.

## **II.3. Les enjeux de l'aménagement touristique durable du littoral :**

Une relation particulière existe entre tourisme et développement durable. Ce qui mène à considérer le tourisme comme un secteur dont la durabilité est face à de véritables défis :<sup>7</sup>

Le tourisme implique de multiples interactions, de manière directe ou indirecte, entre les visiteurs, les communautés d'accueil et leur environnement local.

Les pratiques touristiques permettent une sensibilisation des visiteurs et des hôtes aux problèmes environnementaux et aux différences socioculturelles.

Le secteur du tourisme est dépendant de la qualité de l'environnement et de l'accueil au sein des destinations.<sup>8</sup>

Le développement du tourisme porte de réels enjeux environnementaux, sociaux et économiques, ce qui justifie la construction d'une notion de tourisme durable dans la lignée des réflexions sur le développement durable. Il s'agirait alors d'une application directe des principes du développement durable au champ du tourisme. Mais la difficulté à fixer ce premier concept a favorisé l'émergence d'une notion large et mouvante du « tourisme durable » parmi les acteurs du tourisme.<sup>9</sup>

L'aménagement touristique doit reposer sur des critères de durabilité ; il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

## **II.4. Objectif de l'aménagement touristique durable du littoral :**

Les politiques d'aménagement rencontrent deux volontés majeures :

### **II.4.1. Le développement économique et l'équité spatiale :**

---

<sup>7</sup> Cf. site de l'OMT : [www.unwto.org](http://www.unwto.org)

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> LEJEUNE Sarah. *L'intégration des principes de développement durable dans le tourisme*. mémoire tourisme. Paris: Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 2010, 166 p.

Le libre jeu des acteurs économique aurait tendance à favoriser les inégalités spatiales (et par voie de conséquence les inégalités de développement) car les territoires n'offrent pas les mêmes qualités et avantages. La politique d'aménagement a pour but de contribuer au rétablissement de l'équité territoriale.

Afin d'aboutir a un développement économique, il est nécessaire de se préoccuper de :

Politiques sociales spécialisés.

Développement des infrastructures, notamment de transport de la communication.

Disponibilité des ressources et leurs gestions intégrées afin d'assurer leur durabilité.

Préservation et la mise en valeur de l'environnement.

#### **II.4.2. L'aménagement touristique et la protection des espaces :**

Aujourd'hui, la stratégie arrêtée en matière de développement touristique sur le littoral vise à orienter le secteur vers un tourisme qui concilie le respect de l'environnement, des emplois attrayants et des vacances accessibles pour tous, conformément à la loi.<sup>10</sup>

Pour bien assimiler les rapports qui lient le tourisme à l'espace, il y a lieu de :

Définir le concept d'espace et de sa conservation dans le cadre de l'aménagement touristique, dont l'objectif principal est le développement du tourisme.

Préciser la problématique et les conditions d'une meilleure articulation entre le tourisme et le développement durable.

---

<sup>10</sup> Commission Française du Développement Durable ; 1998.

## **Conclusion :**

L'aménagement touristique durable a pour mission d'intégrer harmonieusement le développement touristique en établissant les limites et en maintenant la qualité de l'environnement. Cette mission doit contribuer ainsi à la durabilité du littoral.

Dans ce chapitre, nous avons expliqué le concept d'aménagement touristique et celui de l'aménagement touristique durable du littoral, ce qui nous a permis de nous enrichir des différentes notions associées à un aménagement touristique durable du littoral où on a constaté que les politiques d'aménagement touristiques sont principalement le reflet d'une volonté politique et d'enjeux économiques, mais qu'elles intègrent les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale.

Nous sommes arrivés à identifier les enjeux de la durabilité du secteur du tourisme, les étapes de construction des concepts d'aménagement touristique durable et de développement durable. On a également fait le point sur les effets induits par l'application des principes de développement durable sur le secteur du tourisme et l'aménagement touristique.

Tout au long de cette partie conceptuelle, nous sommes arrivés à acquérir les notions et connaissances de base qui vont nous servir à tirer profit des modèles d'aménagements touristiques durables des littoraux étrangers.



## **Partie Analytique**



**Chapitre 01 : L'état de l'art sur  
l'aménagement touristique durable  
du littoral**

## **Partie Analytique :**

### **Chapitre 01 : L'état de l'art sur l'aménagement touristique durable du littoral :**

#### **Introduction :**

Contrairement aux pays méditerranéens qui ont fournis des efforts dans le développement du tourisme en tant que secteur stratégique. L'Algérie n'a pas accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement suivies depuis l'indépendance, alors qu'elle recèle d'énormes potentialités lui permettant de se classer aisément parmi les premiers pays touristiques méditerranéens, et bien que les orientations contenues dans les différents textes réglementaires lui attribuent des missions en matière de création d'emploi.

Dans ce chapitre nous allons analyser les exemples de l'aménagement touristique durable et la valorisation des littoraux Français et Marocain, dans l'intérêt de prendre un modèle qui va servir de référence pour la vérification de la valorisation du littoral de Bejaia au moyen de l'aménagement touristique durable.

Afin de se référer aux modèles de l'aménagement touristique durable et la valorisation du littoral, pour l'analyse du littoral de Bejaia, nous allons d'abord expliciter les motifs du choix des modèles à analyser pour ensuite essayer de mettre la lumière sur les différents aspects de ces modèles. Le choix s'est porté sur l'étude du littoral Français ainsi le modèle Marocain qui répondent aux indicateurs et aux critères de durabilité.

Ces deux pays sont rapprochés géographiquement et présentent des similitudes culturelles et historiques avec l'Algérie. Ainsi qu'une problématique environnementale similaire. Il est donc impératif de connaître les spécificités et comprendre les axes stratégiques que ces pays ont choisi de mettre en avant en termes d'aménagement touristique durable du littoral.

La troisième section sera dédiée à l'étude comparative qui va nous permettre de ressortir avec un modèle d'aménagement touristique durable et la valorisation du littoral approprié au littoral de Bejaia, et enfin nous terminerons par une conclusion.

## Section I : Modèles d'aménagement touristique durable du littoral Français :

Le tourisme est la première industrie française. Depuis 1988, la France s'est hissée au premier rang mondial des destinations touristiques, avec 75 millions d'étranger chaque année.<sup>1</sup>

Figure 10 : Carte géographique des littoraux français.



Source : <http://slideplayer.fr/slide/10663173/>

### I.1. Situation de littoral français :

Le littoral français s'étend sur une longueur de 5500km, avec les trois façades maritimes (Manche mer du nord, atlantique et méditerranée de 1700 km) le littoral français se répartit en 883 communes littoral, 26 départements littoraux et 11 régions littorales.<sup>2</sup>

Tableau I.1 : Données sur Les trois façades maritimes :

	Manche mer du Nord	Atlantique	Méditerranée	Ensemble du littoral
<b>Linéaire côtier (km)</b>	1 021,2 (14,3 %)	3 700,7 (51,9 %)	2 402 (33,7 %)	7 124
<b>Nombre de communes</b>	264 (29,8 %)	405 (45,8 %)	216 (24,4 %)	885
<b>Population (hab.)</b>	949 926 (15,6 %)	1 989 649 (32,7 %)	3 143 778 (51,7 %)	6 083 353

Source : Environnement littoral et marin. Édition 2011.p39

La situation du littoral français présente des atouts importants :

#### I.1.1. Sur le plan socio-économique :

Le tourisme occupe une place importante avec 7.7 millions de lits touristiques, il concentre à lui seul 40 % de la valeur ajoutée de l'économie maritime et près d'un emploi sur deux.

Des activités nouvelles sont apparues autour des énergies maritimes renouvelables et du récif artificiel. Chaque façade maritime en son identité économique.

Le littoral français accueille près de 10 % de la population totale.

#### I.1.2. Sur le plan environnemental :

Le littoral français est composé de 35 % de plages en sable, 24% de maris et de vasières, 28 % de côtes rocheuses, 13 % de falaises et environ 200 stations balnéaires.

Il est soumis à des risques naturels majeurs sont plus importants en bord de la mer que sur le reste du territoire (érosion côtière en 24% du littoral, de pollution marines de plus de 80%).

<sup>1</sup> Jacques SPINDLER, 2005

<sup>2</sup> <http://www.entreprises.gouv.fr>

## **I.2. Initiative française pour un aménagement touristique durable et la valorisation du littoral :**

En France, différentes initiatives sont appliquées afin de garantir un aménagement touristique durable et valoriser son littoral tout en inscrivant les projets de son aménagement dans une perspective de durabilité, on s'appuyant sur les 3 piliers du développement durable :

### **I.2.1 Sur le plan économique :**

Dans le cadre d'aménagement touristique durable du littoral, l'efficacité économique vise à :

Produire des biens de consommation et à répartir les richesses de cette production de manière équitable et durable.

Une économie solidaire et responsable a pour objectif de favoriser une gestion optimale de toutes les ressources : humaines, naturelles et financières.

Satisfaire les besoins essentiels des hommes et leur bien-être, à travers une démarche de production et de consommation éthique et responsable.

Assurer la viabilité et la compétitivité des destinations et entreprises touristiques afin qu'elles puissent continuer à prospérer et générer des bénéfices à long terme.

Ainsi qu'en veillant aux intérêts des consommateurs, tout en renforçant leur développement économique et en accroissant leur compétitivité.

### **I.2.2. Sur le plan social<sup>3</sup> :**

L'aménagement touristique durable du littoral a pour but de :

Satisfaire les besoins et répondre aux attentes de trois catégories de personnes : les touristes, les personnes employées dans le tourisme et les populations locales.

Ainsi il doit apporter une réponse appropriée à toutes les catégories de touristes potentiels, et en particulier les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées.

Une autre aspiration sociale à satisfaire concerne l'amélioration des conditions de travail des personnes employées dans le tourisme.

La troisième grande préoccupation sociale concerne les formes de tourisme qui ne respectent pas la culture et le mode de vie local, et qui n'améliorent pas de manière significative le bien-être des populations locales, en termes de revenu et de qualité de vie. Elles provoquent inévitablement des phénomènes de rejet.

### **I.2.3. Sur le plan environnemental :**

Dans ses projets d'aménagement, la France vise à :

L'intégration des principes du développement durable dans le cas d'une offre dédiée à un tourisme de masse conduit à cantonner les activités touristiques dans un espace donné.

La France affirme une volonté de préservation des secteurs d'équilibres naturels.

Etude des pistes de développement de mobilité douce.

Affirmer que les destinations touristiques fondent leurs avantages sur l'exploitation de ressources naturelles qu'elles mettent en valeur à travers des activités proposées au touriste.

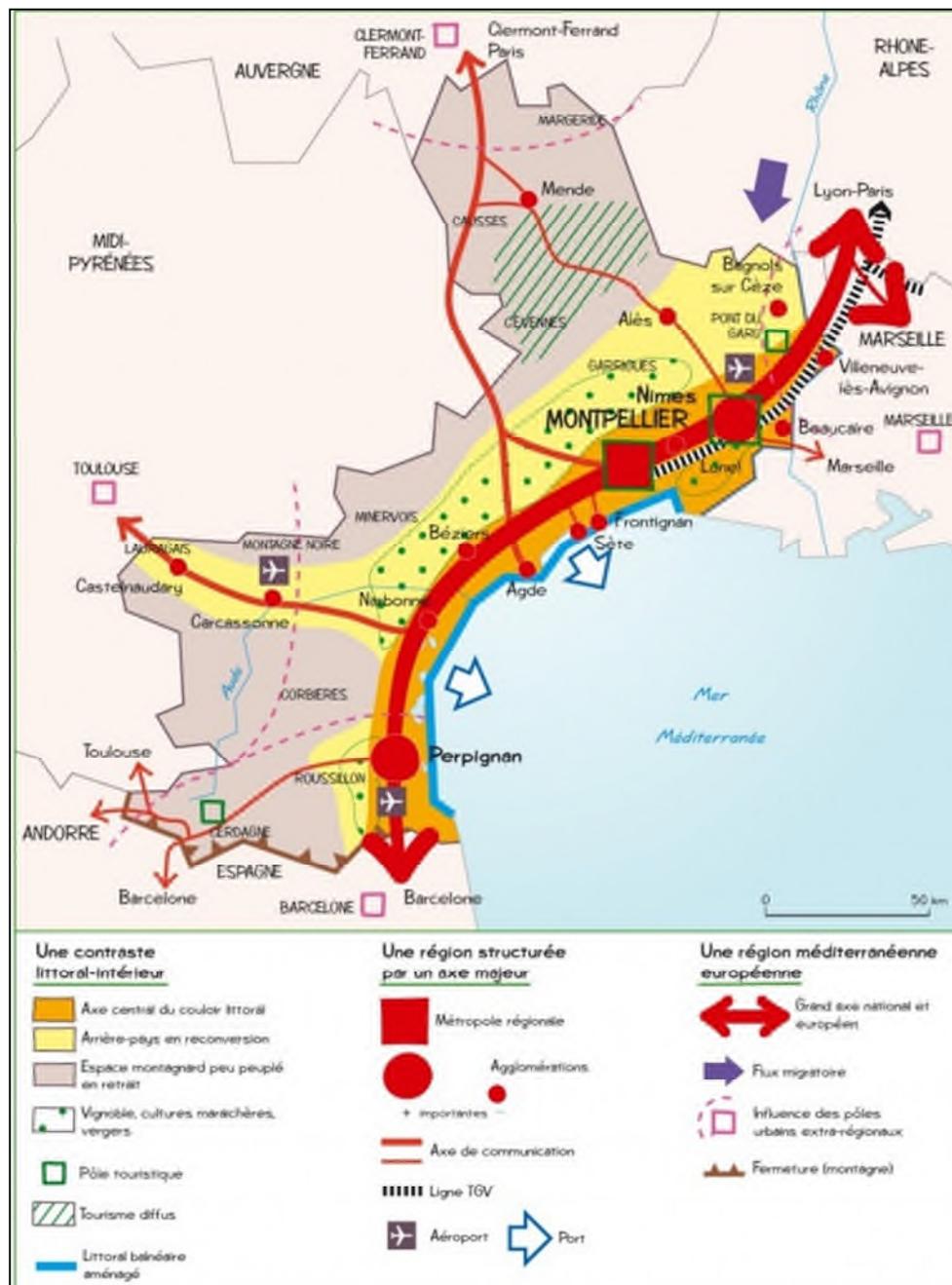
Valoriser le capital naturel et d'en faciliter la jouissance pour les touristes, tout en le préservant à long terme.

---

<sup>3</sup> [http://www.memoireonline.com/11/07/669/m\\_tourisme-developpement-durable-cas-du-maroc7.html](http://www.memoireonline.com/11/07/669/m_tourisme-developpement-durable-cas-du-maroc7.html)

Un aménagement qui nécessite de protéger les éléments du patrimoine environnemental qui vont faire la valeur de la destination et permettre le développement d'un tourisme de masse et ainsi l'intégrer dans une dimension de durabilité.<sup>4</sup>

Figure 11 : Schéma d'aménagement de la région Languedoc Roussillon



Source : [www.1re.geolycee.magnard.fr](http://www.1re.geolycee.magnard.fr)

### Synthèse :

A partir des actions citées ci-dessus, on se basant sur les trois (03) dimensions du développement durable, nous avons tracé un tableau synthétisant les différents objectifs et indicateurs fixé par la politique d'aménagement Marocaine :

<sup>4</sup> [www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-4-page-289.htm](http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-4-page-289.htm)

Dimensio	Objectif	Indicateur
Economique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conforter le potentiel touristique du littoral en renforçant sa dimension durable.</li> <li>- Développer des économies diversifiées, adaptées aux besoins des populations et aux spécificités du littoral et promouvoir l'identité du littoral.</li> <li>- Développer une économie durable de la mer par une véritable planification.</li> <li>- Renforcement et adaptation de l'économie du tourisme grâce à la mise en place d'une stratégie communale et de plans d'actions partagés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage des infrastructures touristiques.</li> <li>- Variétés de services touristiques.</li> <li>- Pourcentage d'établissements ouverts toute l'année.</li> </ul>
Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation du caractère naturel du littoral.</li> <li>- La préservation des milieux naturels et de l'environnement (travaux de protection des milieux dunaires, canalisation des accès à la plage, etc.).</li> <li>- Définir les conditions de mise en valeur des espaces naturels.</li> <li>- Définition des capacités d'accueil des milieux naturels.</li> <li>- Valorisation du caractère naturel du littoral : cadre de vie et tourisme durable.</li> <li>- Limiter au maximum l'utilisation des ressources rares et non renouvelables dans le développement et l'exploitation des infrastructures et services touristiques.</li> <li>- la protection de l'environnement et le renouvellement des ressources consommées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réduction des risques environnementaux.</li> <li>-Evolution de paysage institutionnel de la mer et littoral français.</li> <li>-Niveaux de maintenance des sites naturels et patrimoniaux.</li> <li>- Qualité des plans d'eaux (lacs, rivières, mers).</li> <li>-Taux de vulnérabilité environnementale.</li> <li>- Une desserte améliorer dans les zones côtières par l'alimentation en réseaux TGV et des moyens de transport durable.</li> </ul>
Social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une offre touristique modernisée et durable</li> <li>- Maintenir et renouveler la vocation sociale du tourisme.</li> <li>- Améliorant les opportunités d'emploi, les revenus et les services proposés aux plus pauvres.</li> <li>- Assurer une protection d'une grande partie du littoral.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'amélioration du cadre de vie de la population locale</li> <li>- Niveau de satisfaction.</li> <li>- La sécurité des touristes.</li> </ul>

**Tableau n°1 : synthèse de l'aménagement touristique durable du littoral en France**

## Section II : Modèles d'aménagement touristique durable du littoral Marocain :

Le Maroc est l'un des pays le plus étendu du continent africain, mais aussi du monde arabe et du parcours méditerranéen. Les ressources naturelles et l'ensemble des potentialités qu'elle dispose continuent des facteurs favorables à l'activité touristique.

Figure. 12 : Carte géographique du Maroc.

### II.1. Situation du littoral Marocain :

Le littoral Marocain est doté d'un linéaire côtier d'environ 3500 Km, qui se développe sur deux façades maritimes, atlantique avec 2970 Km méditerranéenne avec 3500 Km. Il représente un écosystème fragile et constamment menacé de dégradation raison de la concentration de la population, des activités économiques et des infrastructures le long de la bande côtières.



Source : <http://slideplayer.fr/slide/10663173/>

#### II.1.1 Sur le plan socio-économique :

Le littoral subit actuellement une pression urbaine considérable. Il concentre les agglomérations urbaines les plus importantes du pays et principalement dans sa partie Nord Ouest avec 61% des populations des grandes villes.

Le rapport de la Banque centrale du Maroc publiée en 2008 montre que la part de la production touristique est trois fois supérieure aux autres activités avec 53% du taux national. Le tourisme a présenté 6,9% du produit intérieur brut (PIB) en 2008, créé 600000 emplois.

#### II.1.2. Sur le plan environnemental :

Le littoral s'étend sur deux façades qui présentent des richesses variées (falaises rocheuses, dunes et plages). Ces espaces sont prisés par l'installation des projets touristiques, infrastructures, intensification agricole, industries, exploitation de sable...etc. Ce qui a causé un conflit d'intérêts entre les processus de mise en valeur et la préservation de l'environnement menacé par la pollution et la destruction du milieu marin végétal.

### II.2. L'action Marocaine pour un aménagement touristique durable du littoral :

Au Maroc, divers actions sont appliquées sous trois (03) dimensions afin de garantir un aménagement touristique durable du littoral marocain depuis 2001 :

#### II.2.1. Sur le plan social :

L'accès au tourisme balnéaire pour tous (handicapés, citoyens à très faibles revenus, jeunes, familles ...).

La reconnaissance par le tourisme des identités et des cultures locales.

Un contrat liant quatre parties des acteurs qui sont l'Etat, la région, les communes et le Conseil Régional du Tourisme (CRT).

La mobilisation de l'ensemble des partenariats publics et privés autour du fait touristique, en vue d'assurer une meilleure transversalité.

Intégration des logiques sociales (besoins primaires de population), culturelles, commerciales (prise en compte des attentes du marché) au niveau des pôles touristiques.

### **II.2.2. Sur le plan Economique :**

Le drainage de 10 millions de touristes à l'horizon 2010, avec un choix stratégique de produits touristiques par des actions de requalification de zones touristiques existantes.

Selon le Conseil Régional du Tourisme (CRT), près de 56 milliards de dirhams sont fournis pour la réalisation des projets lancés en 2001 avec 450 000 emplois directs.

Préserver et développer les activités économiques telles que la pêche, les cultures marines, les activités portuaires.

La diversification du produit, le renforcement de la formation et le développement du marketing.

Création d'un produit touristique commercialisable s'étalant du mois d'avril à octobre.

### **II.2.3. Sur le plan environnemental :**

L'action du Plan Madain en 2007 consiste à la requalification des anciennes destinations touristiques.

Le Plan Azur prévoit la création des stations balnéaires le long du littoral Marocain.

Inscrire le Maroc dans une démarche de développement touristique durable en préservant sa biodiversité.

L'émergence d'une véritable industrie touristique basée sur la valorisation des potentialités naturelles et culturelles du pays.

Structuration des pôles touristique qui sont considérés comme modèles par le marché international.

### **Synthèse :**

Ce dernier point permet de récapituler l'ensemble des actions citées ci-dessus, d'où nous allons les synthétiser sous forme d'objectifs et indicateurs sous les trois (03) dimensions du développement durable :

	<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>
<b>Economique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le flux touristique.</li> <li>- Développer une offre d'activités concentrée sur des filières qui intéressent des clientèles.</li> <li>- Disposer d'équipements permettant un fonctionnement en toute saison afin d'assurer la pérennité des entreprises touristiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La création de richesses.</li> <li>-Diminution du chômage et de la pauvreté.</li> <li>-Nombre de touristes arrivant par année.</li> </ul>
<b>Environnemental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La valorisation des espaces marins et végétaux.</li> <li>- La protection des milieux naturels et la préservation de la biodiversité.</li> <li>- Donner une dimension qualitative pour le plan Azur.</li> <li>- Identifier les risques de non adéquation entre la démarche du tourisme responsable et la réalisation des chantiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seulement 06 stations balnéaires sont fondées.</li> <li>- Les objectifs concentrés dans le plan Azur sont atteints à 82%.</li> <li>- Qualité des produits, services et de marketing.</li> <li>- L'accessibilité.</li> </ul>
<b>Social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- doubler la taille du tourisme et hisser ainsi le Royaume parmi les 20 premières destinations touristiques mondiales.</li> <li>- Assurer l'accès au tourisme pour tous (handicapés, citoyens à très faibles revenus, jeunes, familles ...).</li> <li>- La reconnaissance par le tourisme des identités et des cultures locales.</li> <li>- Implication de l'ensemble d'acteur et de partenariat afin d'appliquer les principes du développement durable l'aménagement touristique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance et qualité.</li> <li>- Equité sociale entre visiteurs et locaux.</li> <li>- L'accélération de la croissance socio-économique</li> <li>- Capacité d'hébergement (en lits) : 216 386 lits</li> <li>- 10 282 944 de touristes Arrivées aux postes frontières en 2014.</li> </ul>

Tableau n°2 : synthèse de l'aménagement touristique durable du littoral au Maroc.

### **Section 03 : L'étude comparative :**

#### **Comparaison entre les modèles d'aménagement touristiques durables des littoraux analysés:**

Les littoraux qui encerclent la méditerranée bénéficient des atouts favorables à l'activité touristique, leurs situations géographiques, le climat doux et les paysages extraordinaires.

En France, l'aménagement du littoral ne s'est pas fait au détriment de l'environnement, et les acteurs du littoral ne souhaitent pas opposer l'accueil des touristes à la protection et la préservation de l'environnement. Le tourisme peut aussi contribuer à la protection et préservation de l'environnement. La France a inscrit ses aménagements dans une perspective d'un développement raisonné, mesuré et durable. Le littoral français se capitalise aujourd'hui par ses atouts et son potentiel, un environnement protégé et préservé, un site emblématique, une richesse architecturale et paysagère, une image qualitative. Contrairement à l'Algérie qui dont ses aménagements sont loin d'être durables.

En France et au Maroc, le tourisme est le moteur de développement économique, contrairement à l'Algérie qui n'a pas accordé à ce secteur une importance dans le programme de relance, son économie repose essentiellement sur la rentabilité de l'industrie et des hydrocarbures.

En Algérie comme au Maroc la concurrence sur l'appropriation de son foncier et l'exploitation de ses ressources menacent l'équilibre de ses écosystèmes. La valorisation de ses potentialités pour le développement de l'activité touristique balnéaire s'est faite dans le cadre d'une vision socioéconomique sans prendre en charge la question paysagère ou environnementale. La prise en charge de l'élément naturel dans l'aménagement touristique n'a commencé que vers le début des années 2000, mais la mise en œuvre des recommandations formulées par les différents instruments reste difficile. Par contre en France cela était bien avant (en 1983).

Le littoral Algérien est caractérisé par la faiblesse des outils de protection face aux décisions centralisées pour occuper le littoral et la faible conscience de la part des gestionnaires locaux à l'égard de la fragilité des écosystèmes côtiers rendent difficile une mise en tourisme intégré et durable de l'espace littoral. Les ZET et leur POS gagnent à être révisés pour mettre à jour des changements naturels et adapter les aménagements au cadre naturel et au nouveau contexte économique.

Le premier facteur de la croissance du tourisme mondial est la stabilité sociopolitique ce qui est le cas pour la France et au Maroc. En Algérie, depuis l'année 2001, le secteur du tourisme s'apprête à faire ses premiers pas, après une période noire durant les années quatre vingt dix où le tourisme fût mis entre parenthèses, et qui a retardé le développement des infrastructures et découragé bon nombre de touristes d'y séjourner.

L'occupation des terres littorales pour le développement des activités touristiques ceinturant toute la côte rend difficile l'accès à la mer pour les populations. En Algérie, On constate l'absence d'un plan d'aménagement touristique pour la zone et de pouvoir décisionnaire de la Communauté rurale sur l'implantation des structures dans la station, a donné naissance à des objectifs contradictoires (conflits entre les différents usages de l'espace) et la non-maîtrise du foncier. L'habitat, autrefois regroupé en concessions, a

changé. De nouvelles constructions dispersées sans alignement avec de nouvelles habitations font leur apparition.

La sensibilisation sur le sujet du littoral est présente au niveau des trois pays, comme ils ont des soucis environnementaux semblables. Reste que l'Algérie tarde à exploiter des moyens technologiques et de communications pour diffuser l'esprit de responsabilité environnementale.

D'après la comparaison faite sur les trois pays, on a constaté que l'aménagement touristique du littoral Algérien n'a pas pu marquer une croissance positive malgré les efforts établis par l'état. Cela est dû à la manière de gestion, de protection et de valorisation du littoral, beaucoup reste à faire pour assurer la durabilité souhaitée.

L'étude comparative nous a permis de choisir, pour le littoral algérien, le modèle français comme référence, vue l'efficacité de ses initiatives sur l'aménagement touristiques durable du littoral.

D'après la comparaison effectuée entre les deux modèles, on a pu arriver à définir des indicateurs qui vont nous aider à vérifier la durabilité de l'aménagement touristique du littoral de Bejaia, ces indicateurs sont cités dans le tableau ci-dessus.

<b>Dimension</b>	<b>Indicateur</b>
<b>Economique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourcentage des infrastructures touristiques.</li> <li>- Variétés de services touristiques.</li> <li>- Niveaux gestion des ressources.</li> </ul>
<b>Environnemental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveaux de réduction des risques environnementaux.</li> <li>- Niveaux de maintenance des sites naturels et patrimoniaux.</li> <li>- Niveaux d'utilisation des ressources renouvelables.</li> <li>- Niveaux d'utilisation de la mobilité réduite.</li> </ul>
<b>Social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'assurance et la sécurité des touristes.</li> <li>- Niveau de satisfaction des touristes.</li> <li>- La reconnaissance par le tourisme des identités et des cultures locales.</li> </ul>

**Tableau n°3 : Modèle déduit d'après la comparaison des exemples analysés.**

## **Conclusion :**

L'analyse des deux modèles Français et Marocain nous a montré effectivement que les actions de l'aménagement touristique durable et la valorisation des littoraux sont quasiment réalisés et qui ont fournis des efforts dans le développement du tourisme.

Dans ce présent chapitre, nous avons cité les différentes initiatives et actions appliquer sous les trois dimensions du développement et d'aménagement durable des deux modèles Français et marocain, ainsi à travers cette partie, qui nous a conduit à des synthèses à savoir des objectifs visés pour chaque pays et indicateurs pour le quel s'inscrit les projets d'aménagement et de valorisation du littoral dans une perspective de durabilité.

Ensuite, dans l'étude comparative, nous avons déduit les spécificités de chaque modèle malgré leur similitude de part la situation géographique dont leurs potentiels naturels et touristique ainsi leurs patrimoines culturels, mais on trouve d'autre part la différence entre les deux modèles analysés et le cas de notre étude d'où l'importance donné au développement de tourisme et la négligence du coté algérien, le décalage de l'implication de la mise en œuvre des action dans le cadre durable qu'on le trouve récent en Algérie et au Maroc contrairement en France bien avant. Et on a fini de citer les indicateurs qui vont nous aider à vérifier la durabilité de l'aménagement touristique du littoral Algérien et précisément à Bejaia.

**Chapitre 02 : L'état des lieux sur  
l'aménagement touristique du littoral de  
Bejaia.**

## **Introduction :**

Le littoral de Bejaia présente de nombreux atouts qui peuvent faire de lui un déclencheur de l'économie de la wilaya, une destination touristique par excellence et aussi l'un des portails de l'Algérie sur le reste du monde. Mais à condition de repenser à l'aménagement et l'organisation de ce littoral.

Dans ce présent chapitre d'état des lieux de l'aménagement du littoral de Bejaia , nous tenterons de présenter cet espace littoral , les principales caractéristiques potentialités, ainsi que son aménagement touristique

Nous avons choisi de nous intéresser dans ce chapitre à l'aménagement de quelques ZET au sein du littoral de Bejaia notamment, la Zone d'Expansion Touristique D'Aokas et celle d'Agrioun en donnant précisément leurs programmes d'aménagement ainsi que leurs principales caractéristiques

Le présent chapitre est indispensable pour qu'on puisse avoir une vision globale sur l'état des lieux du littoral de Bejaia.

### I.1.Présentation de littoral de Bejaia :

### I.1.Présentation de littoral de Bejaia :

Figure 13: Situation du littoral de Bejaia.

### I.1.Présentation de littoral de Bejaia :

Bejaia est une wilaya ouverte sur la méditerranée avec une façade maritime de 100 km, cette frange côtière représente 24.35 % de la superficie total de la wilaya (785 km<sup>2</sup> de superficie).



Source: MATE ,2009

Tableau n°4 : données relative au domaine littoral de la wilaya de Bejaia

Wilaya	Linéaire côtière (km)	Linéaire terrestre (km)	Profondeur du littoral (km)	Superficie littoral terrestre (km <sup>2</sup> )	Superficie littoral marine (km <sup>2</sup> )
Bejaia	110.83	275.68	2.7	532.02	2082

Source : MATE. « Cadastre littorale la wilaya de Bejaia », Rapport de synthèse, 2005, P7.

#### I.1.1.Ses caractéristiques :

##### a. Le climat

Le tourisme est une activité vulnérable conditionnée par le climat, selon Jean-pierre Besancenot : « parmi les multiples éléments de la combinaison géographique susceptibles d'expliquer les localisations touristiques, ainsi que les rythmes internationaux de fréquentation, il ne fait guère de doute que le climat constitue l'un des plus décisifs »<sup>1</sup>.

A partir de ce récit, on peut se rendre compte du rôle primordial que joue le climat dans le développement touristique, La région de Bejaia est caractérisée par un climat méditerranéen, doux, humide par une abondance de précipitation en automne et en hiver, la région reçoit en moyenne 600 à 1100 mm de pluie par an, pour une moyenne de 90 à 110 jours de pluie.

La saison balnéaire peut débuter du mois de Mai jusqu'au mois d'Octobre, faisant ainsi six mois favorable au bain de mer.

##### b. Le relief

<sup>1</sup> Jean-Pierre Besancenot, « climat et tourisme », Ed Masson, Paris 1990, P9

Il est formé de plages de sables fins ou de galets polis, parfois de dunes, mais le plus souvent il est rocheux et élevé, abritant des falaises abruptes, où les routes côtières sont des corniches.

Il est limité au Sud par les chaînes de montagnes des Babors, Toudja...etc. un mixage merveilleux de mer pure et de montagne qui font d'elle une région balnéaire par excellence.

### I.1.2.Sa composition :

Le littoral de Bejaia se subdivise en deux parties, une partie est avec cinq communes et un autre trois



Figure 14 : les communes littorales de Bejaia.

ouest avec communes :

Source: MATE ,2009. Traité par auteurs

**La cote est**, avec cinq communes, se caractérise par une longueur de 45 km partant de l'embouchure de oued Soummam jusqu'à la région des falaises sur la corniche de Bejaia-Jijel elle offre une grande série de plages de sable fin et doré typiquement méditerranéennes.

**La cote oust**, avec trois communes, se caractérise par une longueur de 55 km partant de cap bouek à l'ouest jusqu'à l'embouchure de oued NT'semellaha à l'est. Cette présente un relief peuplé parsemé de criques rocheuses comme Tazeboujt et quelque plages de sable fin comme Boulimat, Saket et Tighremt.

Tableau n°5 : données relative aux communes littorales de la wilaya de Bejaia

Commune	Superficie de cote (km <sup>2</sup> )	Longueur de cote (km)
<b>Commune de la cote Est</b>		
Boukhelifa	116.38	6.85
Tichy	56.66	6.80
Aokas	27.87	7.11
Souk Elthine	26.28	4.76
Melbou	47.47	
<b>Commune de la cote Ouest</b>		
Beni k'sila	184.16	22.67
Toudja	167.13	17.3

Bejaia	184.16	32.45
--------	--------	-------

Source : SDAT

## **I.2.Potentialités touristique du littoral de Bejaia :**

Le littoral de Bejaia presentes des Potentialités touristiques multiples,ce qui le rend l'une des destination favorisé aux touristes. Ces Potentialités sont classées comme ci-dessus :

### **I.2.1. Les ressources naturelles :**

L'un des atouts majeurs qui donne à la côte de Bejaia sa vocation touristique est l'hétérogénéité de son relief (mer, montagne, forêts ). Une zone côtière (100 Km) avec de véritable curiosité, constituent des potentialités touristiques certaines. Un arrière pays bondé de sites naturels d'un attrait touristique, un patrimoine artisanal ancestral.

Les ressources naturelles de la région côtière de Bejaia sont variées et diversifiées : Le climat, Les plages, Les sites attractifs et pittoresques, et les ressources culturels et historiques.

#### **a. L'hydrologie**

Faisant partie des wilayas côtières et d'une région assez arrosée, Bejaia se caractérise par une richesse hydraulique importante, des oueds, des plages, des eaux souterraines ...etc. en raison des caractéristiques de reliefs et de climat, la région de Bejaia benificie d'importantes ressources en eaux, souterraines et superficielles.

#### **b. Les plages :**

La mer et la plage sont les atouts principaux d'un littoral, dans la région d'étude nous comptons quarante cinq (45) plages dont dix (10) sont interdites à la baignade, avec une capacité totale avoisinant 100 000 baigneurs. Les plages de la côte Est sont faites de sable fin et d'une mer azurée, peu profonde, elle se succèdent sans rupture sur la courbure presque parfaite de la baie à la lisière d'une plaine qui sert de tampon avec les montagnes. La côte Ouest, par contre, est rythmée par des avancées rocheuses qui délimitent et séparent de magnifiques plages d'une mer plus au moins profonde. Tantôt de sable fin et de galets, tantôt de roches ; elles prennent la forme de petites anses et presqu'îles, entourées d'une végétation luxuriantes.

Les plages qui sont interdites à la baignade le sont en raison des dangers qu'elles présentent (présence de chantier, mer trop profonde et absence de poste de secours, absence d'accées ). Par ailleurs, l'aire maritime du littoral recèle sous ses eaux une richesse de grande valeur mais qui reste méconnue, faute d'une mise en valeur.

#### **c. Les oueds :**

Bejaia compte un nombre importants de oueds dont les plus importants sont: Oued Soummam, Oued Djemâa, Oued Agerioun, Oued Zitouna, Oued Boussellam et Oued Amassin.

### **I.2.2.Les sites pittoresques :**

#### **a. L'île des Pisans :**

Située au large de Bejaia tout près de Boulimat vers l'Ouest, c'est une petite île inhabitée, elle est riche en végétation marine.

**b. Les Aiguades :**

Située à l'Ouest de la ville, elle est encadrée par le cap Noir et le cap Bouak, la baie des Aiguades est une baie historique où les premiers navigateurs Phéniciens, Grecs et Puniques accostaient.

**c. Le Cap Carbon :**

Une petite montagne qui émerge de l'eau et ouvre à l'Ouest de la baie de Bejaia, Construit entre 1900 et 1905, le phare de cap Carbon culmine à 242 m

**d. Le Cap Bouak :**

Le cap Bouak se situe à l'extrême Ouest du golfe de Bejaia à proximité de la baie Aiguades à la quelle il est relié par une piste taillée dans la roche à 20 m de la mer.

**e. Le Cap Sigli :**

Le cap Sigli est situé à 40 Km de Bejaia, il est réputé pour l'abondance de la faune sous-marine dans les parages. Ce site est accessible en voiture en empruntant la route de l'intérieur W.43 qui traverse de beaux massifs forestiers.

**f. La Grotte féerique :**

La grotte féerique d'Aokas a été découverte, par hasard en 1962, au cours des travaux de percement d'un tunnel. Le qualificatif accolé à cette grotte peut paraître quelque peu exagéré,

**I.2.3. Les ressources culturelles et historiques :**

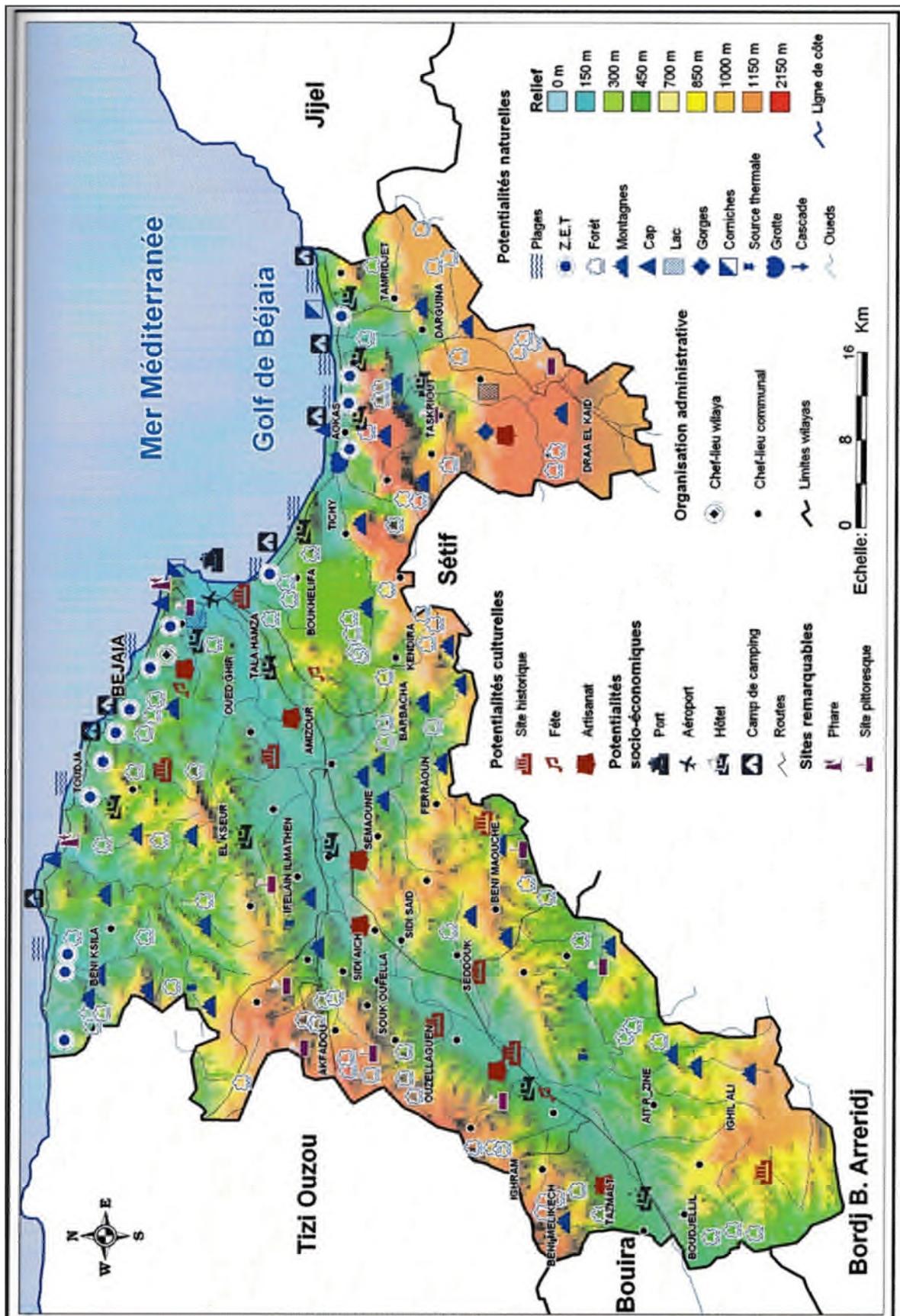
**a. Bab el Bahr :**

Classée monument historique, surmentée d'une admirable voûte en forme d'ogive et situé au milieu du front de mer, construite sous le règne Hammadite par le prince En-Nacer vers 1070 est la porte par ou entrait les navires.

**b. Le Fort Abdelkader**

Construit vers 1520 durant l'occupation espagnole sur des structures médiévales Hammadites, cet ouvrage défensif est situé en bord de mer entre le port et le cap Bouak. Un vieux sanctuaire y est également présent.

Figure 15 : carte récapitulatif des potentialités touristique du littoral de Béjaia.



Source : SDAT 2025

### **I.3. Chiffres sur le tourisme à Bejaia :**

#### **a. Le secteur touristique à Bejaia :**

Le secteur touristique est l'un des secteurs créateurs de l'emploi, 6940 employés avec un taux de 2.22 % de la totalité de l'emploi de 312690.

#### **b. Infrastructure touristique :**

Bejaia dispose d'une diversité en terme infrastructures touristiques, environ 69 avec une capacité de 3611 lits.

#### **c. L'offre hôtelière et touristique :**

Bejaia présente une diversité d'offre hôtelière et touristique, elle dispose de 21 hôtels balnéaires d'une capacité de 1 672 lits, 36 hôtels urbains d'une capacité de 1 488 lits, 10 hôtels thermaux d'une capacité totale de 289 lits, 01 hôtel climatique public d'une capacité de 60 lits.

### **I.4. L'aménagement touristique à Bejaia :**

Pour la réussite de son aménagement Bejaia se base sur les outils relatifs à ce dernier et qui sont :

#### **I.4.1. Les outils d'aménagement touristique à Bejaia :**

Les outils d'aménagement touristique à Bejaia sont :

##### **I.4.1.1. Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) :**

À la lumière de la mise en œuvre du SDAT à l'horizon 2025, la direction du tourisme de Bejaia a amorcé une réflexion générale et une vision future pour la relance et une organisation meilleure de l'activité touristique à travers le territoire de Bejaia, comme l'a souligné en substance le premier responsable du secteur au niveau local.

Le SDAT a été réalisé en étroite collaboration entre l'équipe d'expertise de l'URBACO et les présidents des A.P.C des communes avec leurs services techniques, dont l'objectif est d'appuyer les travaux de prospection sur le terrain afin de mieux appréhender les richesses, valeurs naturelles, culturelles et touristiques de chaque territoire communal. La finalité étant d'apprécier les atouts dans le cadre du projet global du SDAT de la wilaya, conformément aux orientations du SNAT.

##### **I.4.1.1.1. Les pôles touristiques d'excellence.**

D'après le SDATW de Bejaia, trois pôles serrant mise en place afin de répondre à la nécessité de renouveler et adapter le tourisme de Bejaia aux évolutions des attentes des touristes, deux des ses pôles côtiers, l'un est situé au coté nord est (pole 1) de la wilaya et l'autre au coté nord ouest (pole 2), et le troisième se situe au coté sud.

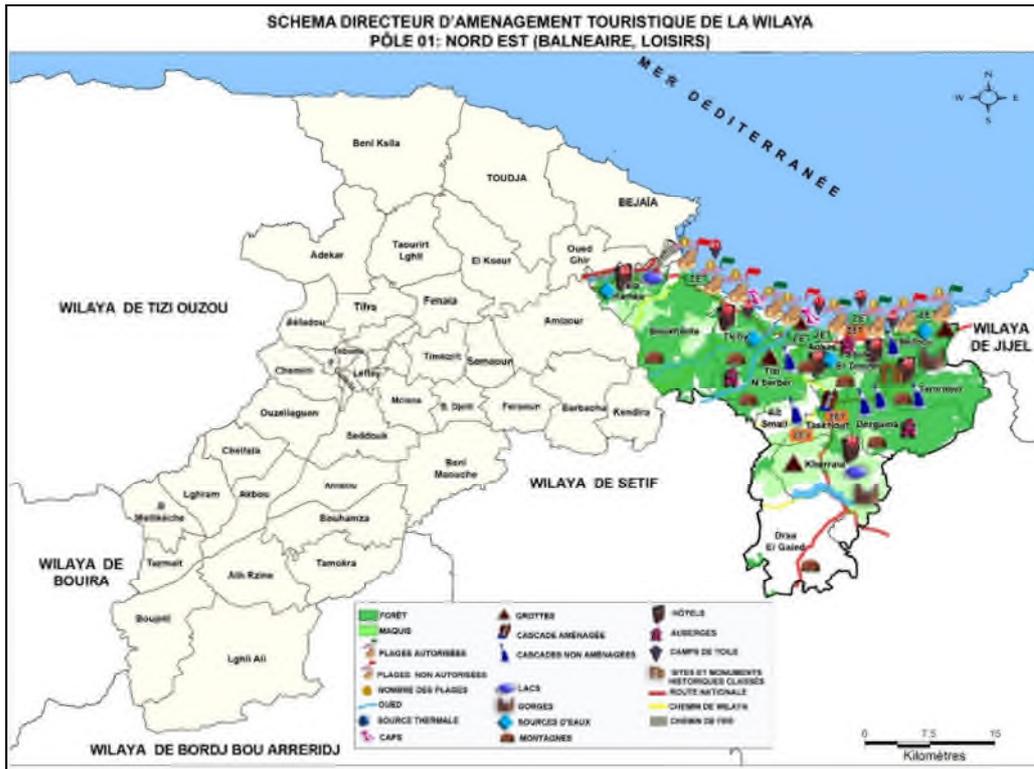
##### **I.4.1.1.2. Vocation des deux pôles nord-est et nord-ouest :**

Parmi les vocations que le SDATW de Bejaia a données à ces deux pôles, on compte le tourisme balnéaire, ce type de tourisme est le plus répandu dans le monde et aussi on profitant de la situation géographique de la wilaya.

Le SDATW de Bejaia affirme l'impératif de cette vocation afin de développer ce type de tourisme et aussi pour permettre à notre pays de se positionner par rapport aux autres pays méditerranéens (la France, la Tunisie, le Maroc.....).

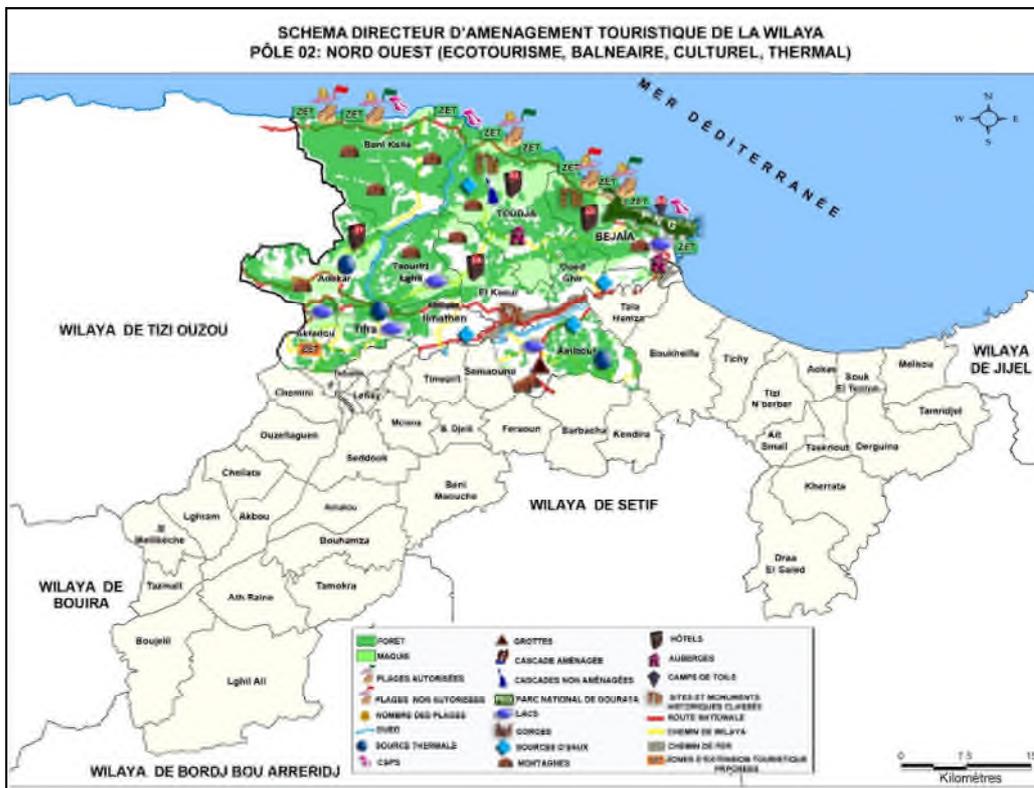
Les deux cartes ci-dessus expliquent mieux la vocation de ses deux pôles :

Figure 16 : vocation de pole nord-est.



Source : SDATWB, 2025

Figure 17 : vocation de pole nord-ouest.



Source : SDATWB, 2025

### I.4.1.2 Plan d'Aménagement Côtier (PAC) :

Bejaia a bénéficié d'une Plan d'Aménagement côtier (PAC) qui vient sauver le littoral et par là le tourisme. La commission intersectorielle chargée de suivi de ce nouveau dispositif, dont la coordination relève des avantages de l'inspection de l'environnement .Le PAC vise à une gestion intégrée des composantes des zones côtières dans le cadre de la loi littorale.

Trois projets sont déjà lancés. Le premier consiste à réhabiliter les 7 stations de relevage des eaux usées implantées sur la cote de Tichy et d'Aokas . Le deuxième projet concerne la réalisation d'une station d'épuration à l'embouchure d' Agrioune .Le troisième projet ,porte sur la réalisation de la station de relevage à Béjaia.Cinq autres projets attendent l'accord du MATET. Bien que cet plan ait touché plusieurs plaies écologiques du littoral de Bejaia, beaucoup d'autres points noirs restent sans solution, les plages polluées de Bougie,de Tassaft à Tichy ,et les décharges publiques d'AOKAS Et de Souk El Tenine, implantées sur des espaces côtiers.

### I.4.1.3. Les Zones d'Expansion Touristique (ZET) :

Afin d'offrir des terrains viabilisés dans des zones propices au tourisme pour les investissements, la région de Bejaia s'est dotée de onze ZET. Elles sont délimitées par l'Etablissement National des Etudes Touristiques (ENET) pour la région de Bejaia concernant seulement son littoral(7sur la cote Est et 4 sur la cote Ouest avec une superficie de 744ha).Il y a lieu de signaler également que ces ZET rencontrent plusieurs problèmes :retard dans les études d'aménagement confiées à l'Agence Nationale de Développement de Tourisme (ANDT) ,absence d'infrastructure de base dans certaines zones, multiplication de constructions illicites ,dégradation des ressources touristiques et litiges sur le foncier (voir ces ZET en annexe 03).A l'heure actuelle, seules les études d'aménagement de la ZET d'Agrioun et d'Aokas ont été réalisées par l' ANDT et approuvées en 2012 par l'APW . Le service de suivi des investissements de la DTA de la wilaya estime l'état d'avancement de ces projets à 70%. Signalons que 6 projets, d'une capacité de 478 lits et prévoyant la création de 239 emplois, sont en arrêt en raison principalement du manque de financement. Aujourd'hui, beaucoup de terrains sur cette cote (qui font partie des ZET) sont occupés illicitement par des particuliers.

#### I.4.1.3.1.Les Zones d'Expansion Touristique (ZET) Existantes :

Onze zones ont été classées et déclarées comme Zones d'expansion touristiques (ZET) pour une superficie totale de 745 Hectares. Elles sont réparties en deux zones : la Côte Ouest et la Côte Est.

Tableau n°6 : répartition des ZET de Bejaia.

Zone Ouest	Zone Est
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouraya Sud-Est</li> <li>- Adrar Imoula</li> <li>- Boulimat</li> <li>- Pointe des Moules (Saket)</li> <li>- Oued Daas</li> <li>- Assif N'Taida</li> <li>- Pointe Ksila Ouest</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Boukhlifa</li> <li>- Aokas plage</li> <li>- Agrioun</li> <li>- Les Falaises</li> </ul>

Source : STATW de Bejaia.

### I.4.1.3.2. Les plans d'aménagement des ZET d'Aokas et d'Agrioun:

Implantées sur 93 hectares dont 43 aménageables, les zones d'expansion touristique de ces deux communes limitrophes, avec leurs différents hôtels, centres balnéaires, d'hébergement, de loisirs, complexes résidentiels et commerces, une vingtaine de projets au total, offriront plus de 2400 lits avec une densité variant entre 48 et 64 lits par hectare, de loin inférieure à celle de l'Espagne actuellement, et engendrera plus de 4000 emplois directs et indirects, selon l'étude présentée par les cadres de l'ANDT.

#### a. Aménagement de la ZET d'Aokas :

D'une superficie total de 61 ha, 18.88 ha sera aménagée. Le programme d'aménagement de la ZET d'Aokas retenue par l'ANDA (Tableau N°8) fait l'objet d'une capacité de 1086 lits avec une densité de 57 lits/ha, pour ce qui crée environ 2112 emplois envisagé.

Le plan d'aménagement de la ZET de Aokas est présenté sur la figure 19.

Tableau n°7: Le programme d'aménagement de la ZET d'Aokas.

Affectation	Nombre d'unités	Superficie (m <sup>2</sup> )	Capacité (lits)	Emplois induit		
				indirect	direct	Total
Hôtel 4	01	4671.88	6000	750	4501	1200
Complexes résidentielle touristique	26	29249.20	156	195	117	312
Logements touristiques	55	3567.31	330	375	225	600
Centre commercial	-	15088.30	-	-	-	-
Club nautique	-	6340	-	-	-	-
Club sportif	-	25049.17	-	-	-	-
Centre logistique de la ZET	-	3560.91	-	-	-	-
Hôtel (existant)	-	6983.29	-	-	-	-
Complexes résidentiels (existant)	-	17399.03	-	-	-	-
Espaces vert	-	14790.14	-	-	-	-
Voirie et parking	-	16696.02	-	-	-	-
<b>Total</b>	-	<b>213196.02</b>	<b>1086</b>	<b>1320</b>	<b>792</b>	<b>2112</b>

Source : Les études d'aménagement touristique des 22 ZET, document interne de l'ANDT, 2005.

Figure 19 : Plan d'aménagement ZET d'Aokas



Source : SDAT, 2025.

**b. Aménagement de la ZET d'Agrioun :**

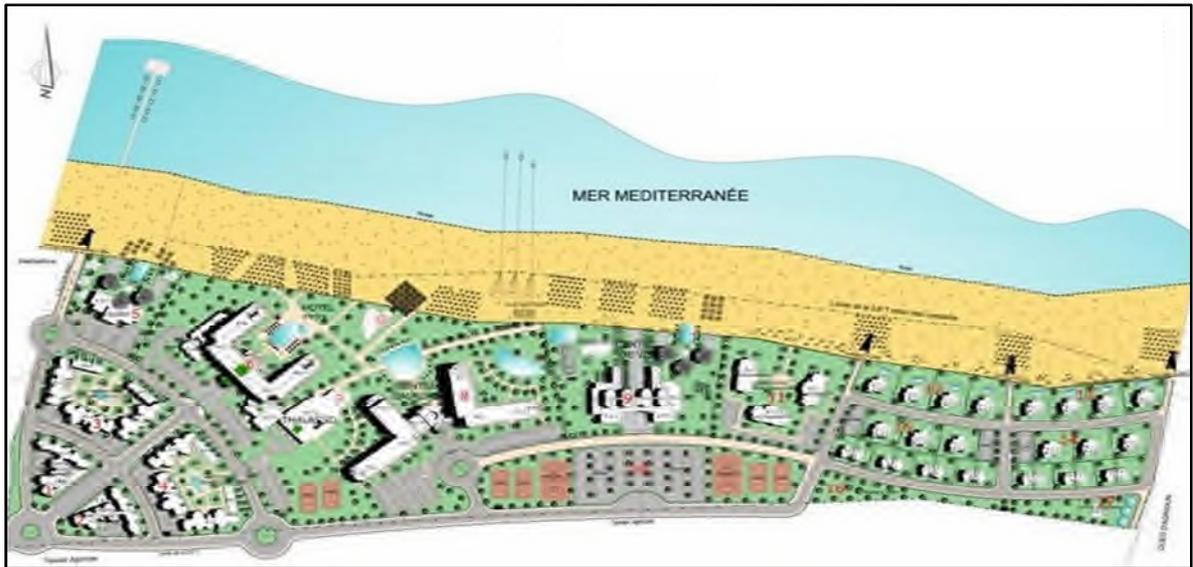
D'une superficie total de 32 ha, 21.31 ha sera aménagée. . Le programme d'aménagement de la ZET d'Aokas retenue par l'ANDA fait l'objet d'une capacité de 1140 lits avec une densité de 53.49 lits/ha, pour ce qui crée environ 685 d'emplois envisagé. Le plan d'aménagement de la ZET d'Agrioun est présenté sur la figure 20.

Tableau n°8 : Le programme d'aménagement de la ZET d'Agrioun

Affectation	Nombre d'unités	Superficie (m <sup>2</sup> )	Capacité (lits)	Emplois induit		
				indirect	direct	Total
Hôtel 4	01	34439.46	400			200
Centre balnéaire	01	35170.71	300			150
Centre de loisirs et d'hébergement	01	22619.02	200			100
	16	34256.56	96			
Ensemble résidentiel moyen standing	12	5537.06	72	-	-	-
Centre commercial	01	24310.53	-	-	-	150
restaurant	01	3957.53	-	-	-	32
Centre artisanal	01	1809.55	-	-	-	22
Zone administrative	01	2529.98	-	-	-	21
Station de traitement des eaux	01	4505.27	-	-	-	10
<b>Total</b>	-	174776.94	-	-	-	685

Source : Les études d'aménagement touristique des 22 ZET, document interne de l'ANDT, 2005.

Figure 20 : Plan d'aménagement ZET Agrioun.



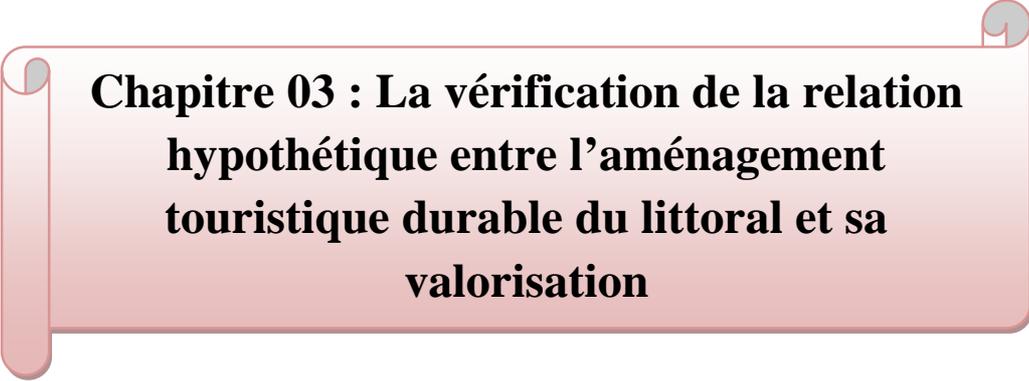
Source : SDAT, 2025.

### **Conclusion :**

Le littoral de Bejaia est l'un des sites naturels les plus attractifs de la Wilaya de Bejaia de par les diverses potentialités et richesses naturelles qu'il recèle. De ce fait, le littoral est devenu la première destination touristique des visiteurs et touristes. La grande fréquentation de ce dernier fait qu'il soit menacé et fragilisé de parts les pratiques touristiques qu'il accueille.

Dans ce présent chapitre, nous avons présenté en premier lieu le littoral de Bejaia, ses potentialités touristiques, pour passer aux différents outils qui gèrent son aménagement et son développement sur le plan touristique, et en fin nous avons donné quelques chiffres attachés au secteur du tourisme au sein de ces différentes Zones d'Expansions Touristiques (ZET).

Enfin, nous avons pu avoir une vision globale sur les différents aménagements touristiques qui animent le littoral de Bejaia.



**Chapitre 03 : La vérification de la relation  
hypothétique entre l'aménagement  
touristique durable du littoral et sa  
valorisation**

## **Introduction :**

Ce dernier chapitre de notre mémoire, porte sur la vérification de la relation hypothétique entre l'aménagement touristique durable et la protection et la valorisation du littoral.

Cette vérification se fera au moyen d'une démarche méthodologique en utilisant deux méthodes d'investigation qui sont l'enquête de recherche et l'étude comparative.

Pour cela on a divisé ce chapitre en trois sections dont la première est dédiée l'approche méthodologique qu'on a suivie pour vérifier notre hypothèse, où nous allons effectuer une comparaison entre notre cas d'étude et les exemples qu'on a analysés .La deuxième section est attribuée à l'enquête de recherche sur l'aménagement touristique durable du littoral de Bejaia et à l'interprétation de ses résultats. La troisième est consacrée aux résultats obtenus selon les trois catégories de l'échantillon. Enfin, nous aboutirons à une conclusion.

## **Section 01 : La méthodologie suivie pour la vérification de notre hypothèse**

Afin de vérifier notre hypothèse de recherche nous allons procéder à l'exploitation de deux méthodes dont la première est la comparaison grâce à laquelle nous allons vérifier l'aménagement touristique de littoral de Bejaia répond favorablement à l'aménagement du modèle retenu de l'analyse des deux exemples Français et Marocain, la seconde consiste à mener une investigation sur terrain au moyen d'un questionnaire dans l'intérêt de vérifier si les objectifs des instruments en matière d'aménagement touristique durable de littoral, sa protection et sa valorisation sont atteints.

### **I.1. La comparaison entre l'aménagement touristique de notre cas d'étude et le modèle retenu de l'analyse des exemples:**

Nous avons constaté précédemment que l'aménagement du littoral présente de nombreuses contraintes qui sont très visibles dans le littoral de Bejaia.

Donc d'après l'analyse des exemples, nous sommes positionnés sur un modèle d'aménagement touristique durable tiré de l'étude comparative, il sera raisonnable de le comparer avec l'aménagement de notre cas d'étude afin de vérifier sa compatibilité aux critères de l'aménagement touristique durable indiqué dans le tableau n°3 page 45.

### **I.2. La technique d'investigation :**

Puisque nous traitons la question de l'aménagement touristique durable du littoral de la wilaya de Bejaia, un travail de terrain est indispensable pour mener notre analyse, vérifier notre hypothèse et répondre aux questions que nous avons posées.

Cette technique permet de poser une série de questions aux citoyens. Cette investigation a été effectuée durant le mois de janvier 2017 et nous avons élaboré deux questionnaires, le premier est destiné aux citoyens posé pour 30 personnes et le deuxième sous forme d'un schéma d'entretien de recherche destiné aux responsables des secteurs impliqués dans l'aménagement touristique.

Pour l'élaboration de ce questionnaire nous avons dressé un tableau sur les critères de l'aménagement touristique durable du littoral selon les trois piliers de développement durable, en les croisant avec les états actuel d'aménagement du littoral.

Les résultats de ce travail vont nous permettre d'établir un rapport entre aménagement touristique du littoral et la durabilité comme moyen de répondre à notre hypothèse.

## Section 02 : L'enquête de recherche et l'interprétation des résultats

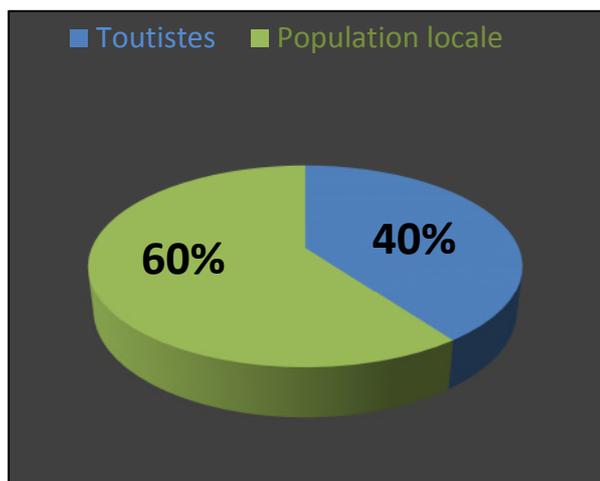
Dans cette deuxième section du chapitre, nous allons interpréter les réponses du questionnaire en premier lieu et en deuxième lieu celles du schéma d'entretien de recherche.

### II.1. Interprétation des réponses :

#### II.1. Le questionnaire :

Ce questionnaire a été élaboré dans le but d'apprécier l'aménagement touristique du littoral de Bejaia de s'approcher de la réalité. Ce dernier est constitué de 15 questions posées pour 30 personnes qui sont repartis comme le montre la figure 20.

Figure 20 : Répartition de l'échantillon de l'enquête.

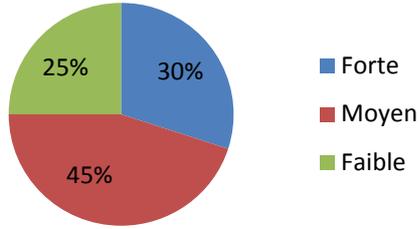


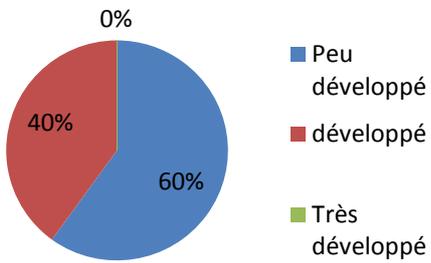
Source : auteurs.2017

#### a. Sur le plan économique :

Nous allons présenter les résultats de quelques indicateurs liés au critère économique tel que : la fréquentation de littoral, la dotation de littoral en infrastructures touristique, l'état de développement du tourisme balnéaire à Bejaia.

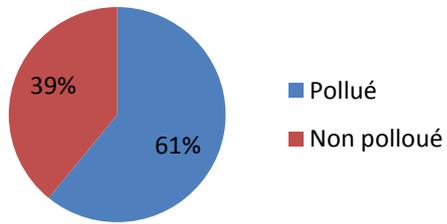
Résultat	Commentaire						
<p><b>dotation de littoral en infrastructures touristiques</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Satisfaisante</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td>Non satisfaisante</td> <td>70%</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Pourcentage	Satisfaisante	30%	Non satisfaisante	70%	<p>La majorité des personnes interrogées dans l'enquête est persuadé de l'incapacité du littoral à satisfaire et à répondre aux besoins et à la demande des touristes de par son manque observé en matière d'infrastructures touristiques.</p>
Catégorie	Pourcentage						
Satisfaisante	30%						
Non satisfaisante	70%						

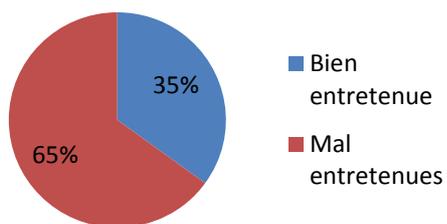
Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>fréquentation de littoral</b></p>  <p>■ Forte ■ Moyen ■ Faible</p>	<p>45% des personnes interrogées dans l'enquête disent que le littoral de Bejaia est moyennement fréquenté.</p>

Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>l'état de tourisme balnéaire</b></p>  <p>■ Peu développé ■ développé ■ Très développé</p>	<p>D'après les résultats obtenus à travers cette enquête 60% des personnes interrogées considèrent que le tourisme balnéaire rencontre des lacunes à l'encontre de son développement, ce qui le rend incapable de satisfaire les demandes et les besoins des touristes.</p>

**b. Sur le plan environnemental :**

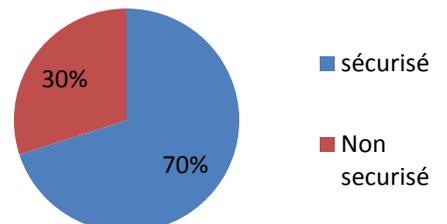
Nous allons présenter les résultats de quelques indicateurs liés aux critères environnementaux tels que pollution de littoral, entretien de littoral.

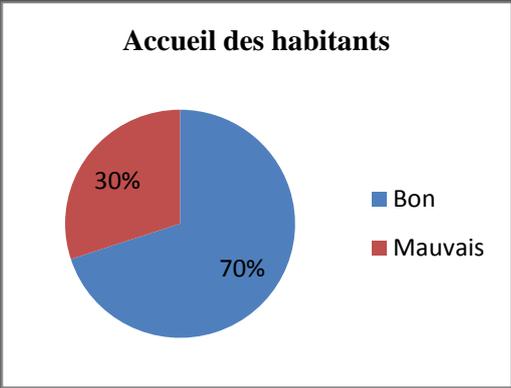
Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>Pollution de littoral</b></p>  <p>■ Pollué ■ Non pollué</p>	<p>La majorité des personnes interrogées dans cette enquête (61%) affirme que le littoral de Bejaia est recouvert de déchets éparpillés ainsi que le manque de poubelles et de gestion et de part les réclamations des odeurs engendrés au sein de ce dernier.</p>

Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>Etat du littoral</b></p>  <p>■ Bien entretenue ■ Mal entretenues</p>	<p>La majorité des personnes interrogées 65% durant cette enquête ont critiqué l'état du littoral de Bejaia en le qualifiant du mal entretenu du à sa mauvaise gestion notamment celle des déchets et des plantes.</p>

**c. Sur le plan social :**

Nous allons présenter les résultats de quelques indicateurs liés aux critères sociaux tels que la sécurité dans le littoral, Accueil des habitants.

Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>Sécurité dans le littoral</b></p>  <p>■ sécurisé ■ Non sécurisé</p>	<p>61% des personnes interrogées disent ne pas se sentir en sécurité au sein du littoral de Bejaia, et le manque d'agents de sécurité et la protection civile ce qui rend les vies en danger en fréquentant cet espace.</p>

Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>Accueil des habitants</b></p>  <p>70% des personnes interrogées se sont plaintes de l'agressivité des habitants et leurs manques de sociabilité du fait qu'ils refusent de mélanger leurs cultures et traditions à celles des touristes. Ce qui rend leurs accueils très difficile.</p>	

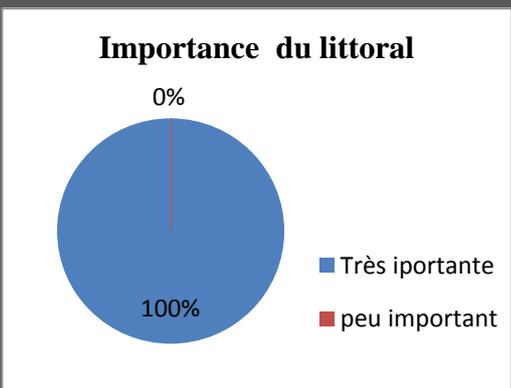
**Sous synthèse 01 :**

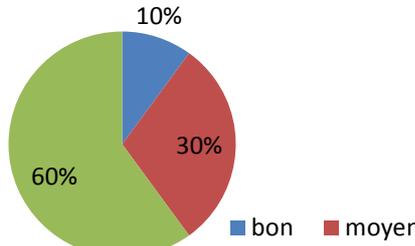
Nous sommes arrivés à affirmer que l'aménagement touristique du littoral de Bejaia ne correspond pas à un aménagement touristique durable et ceci peut être vérifié par l'interprétation des résultats de questionnaire effectué.

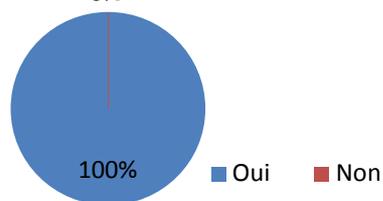
**II.1.2. Le schéma de l'entretien de recherche :**

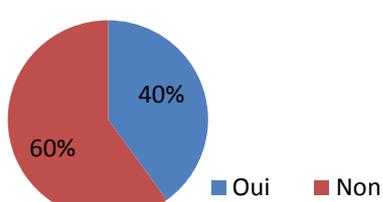
Ce questionnaire a été élaboré dans le but d'apprécier l'aménagement touristique dans le littoral de Bejaia, de s'approcher de la réalité, et de cerner notre problématique sur le littoral et le tourisme durable. Ce questionnaire est dédié aux responsables des secteurs impliqués dans l'aménagement touristique.

**1.1.1. Traitement des résultats :**

Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>Importance du littoral</b></p>  <p>100% des acteurs interrogés ont affirmé cette importance envers ressources qui recèle cet espace.</p>	

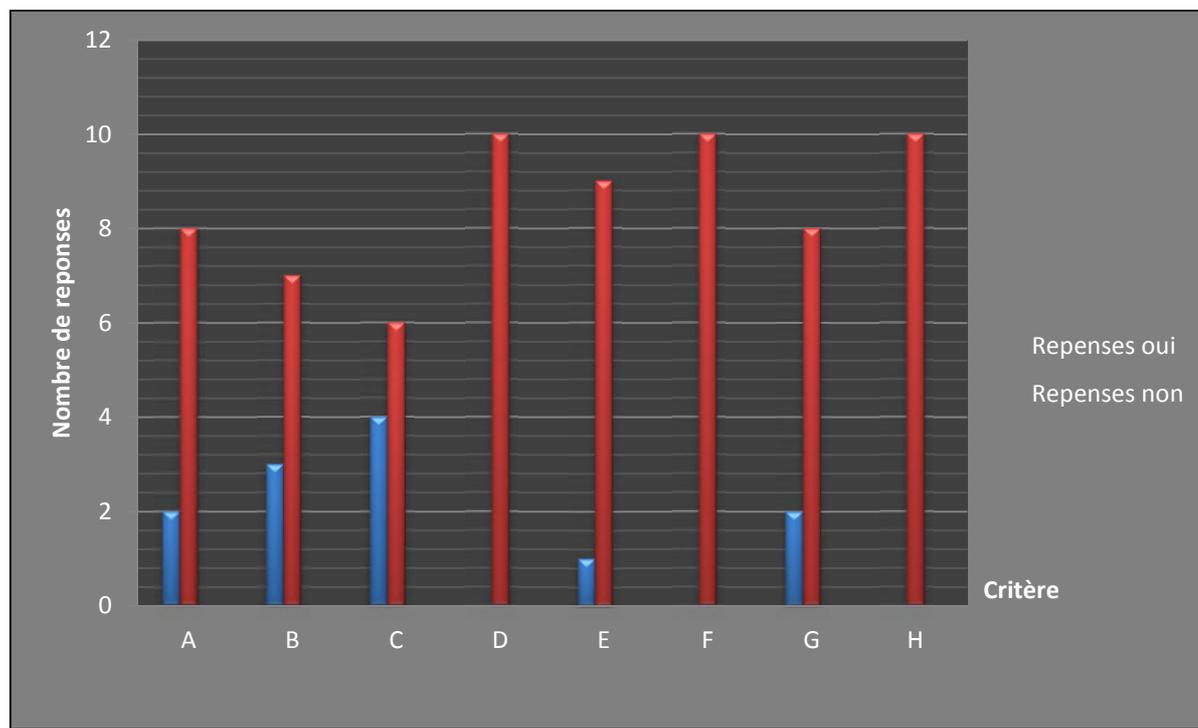
Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>Etat actuel du littoral</b></p>  <p>60% 10% 30%</p> <p>■ bon ■ moyen</p>	<p>Selon les données collectées de ce schéma d'entretien, on remarque que 60% des acteurs consultés ne sont pas satisfaits de l'état actuel de littoral et disent que le littoral de Bejaia est mal entretenu.</p>

Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>Existence moyen et outil de protection</b></p>  <p>0% 100%</p> <p>■ Oui ■ Non</p>	<p>D'après les résultats obtenus à travers ces questions concernant les outils d'aménagement et de protection de littoral, 100% des réponses indiquent l'existence de ces outils dont le PAC, ZET.</p>

Résultat	Commentaire
<p style="text-align: center;"><b>Efficacité d'outils d'aménagement</b></p>  <p>40% 60%</p> <p>■ Oui ■ Non</p>	<p>D'après les résultats obtenus à travers ce schéma d'entretien concernant l'efficacité de ces outils d'aménagement et de protection du littoral, on a remarqué que ces derniers ne sont pas efficaces du fait qu'on n'observe pas un réel changement et que le littoral subit toujours de graves dégradations.</p>

D'autres résultats sont présentés dans les graphes suivant concernant quelques indicateurs liés aux trois critères de développement durable (économique, environnemental, social) citant l'économie d'énergie (A), l'économie d'eau (B), la préservation des espaces littoraux (C), l'utilisation d'énergies renouvelables (D), la gestion et traitement de déchets solides (E), la gestion et traitement de déchets liquides (F), Qualité des eaux (G), Qualité de l'air (H).

**Figure 21 : Résultats de l'enquête sur quelque critère de durabilité.**



Source : Auteur.2017

**Commentaire :**

Notre objectif derrière cette question, vise la vérification d'utilisation des principes de développement durable par rapport à la consommation des énergies d'une part et la production des déchets de l'autre part.

D'après les graphes de la figure 21, On remarque que : Une absence totale au niveau de l'utilisation d'énergies renouvelables, de gestion et traitement des déchets liquides et notamment la question de qualité de l'air. Par contre on constate une faible importance donnée à l'économie d'énergie et d'eaux, ainsi qu'à la préservation des espaces littoraux, gestion et traitement des déchets solides et de la qualité de l'eau.

**Sous synthèse 02 :**

Nous sommes arrivés à affirmer que l'aménagement touristique du littoral de Bejaia ne correspond pas à un aménagement touristique durable et ceci peut être vérifié par l'interprétation des résultats de schéma d'entretien de la recherche effectuée.

### **Section 03 : les résultats obtenus.**

D'après la comparaison faite entre l'aménagement touristique du littoral de Bejaia et le modèle retenu de l'analyse des deux exemples, ainsi qu'une série de questions posées à la population locale, aux visiteurs et aux responsables de secteur de tourisme de la wilaya. Nous avons obtenu les résultats ci-dessus :

#### **III.1. Les résultats obtenus par la comparaison faite entre l'aménagement touristique de notre cas d'étude et les modèles analysés:**

Les résultats obtenus par la comparaison faite entre l'aménagement touristique de notre cas d'étude et les deux modèles analysés ont prouvé que l'aménagement touristique du littoral de Bejaia est loin d'être durable du fait que celui-ci ne s'inscrit pas dans une perspective de développement touristique durable.

L'aménagement touristique du littoral de Bejaia n'assure pas une vraie économie de part son état actuel à cause de sa négligence et cela malgré les ressources qu'il recèle, ce qui influence directement sur les revenus économiques.

Le nombre d'employés dans le secteur touristique est faible par rapport aux autres secteurs (l'industrie, l'agriculture,...) causé par la négligence de ce secteur.

Le manque des infrastructures touristiques au sein du littoral de Bejaia a causé une insatisfaction des besoins de touristes se qui les obligent à choisir d'autres destinations qui répondent à leurs besoins par conséquent un faible revenu économique.

Le littoral de Bejaia marque une dégradation de ses ressources suite à la pollution par l'occupation industrielle et l'activité portuaire pétrolier ce qui menace la biodiversité de ce milieu naturel et cela est due à la non-application des différentes lois et législations relatives à la protection du littoral

L'abandon de certains sites touristiques et naturels littoraux malgré leurs importances à cause de la difficulté d'aménagement de ces derniers, et le manque de solutions de leurs gestions.

La pollution du littoral de Bejaia est marquée par le rejet de l'eau usé en plein mer et aussi l'emplacement de certaine décharge près de la mer qui est l'une des preuves de la mauvaise gestion de cet espace et de sa négligence. (la décharge d'Aokas).

Le phénomène de littoralisation est l'une des menaces majeurs qui fragilisent et menacent le littoral de Bejaia, caractérisé par des constructions anarchiques qui ne suis aucunes règles d'urbanisme et qui n'oublie à aucune lois.

L'absence de sécurité dans les zones touristiques du littoral de Bejaia oblige les touristes à choisir d'autres destinations par conséquence une faible fréquentation de ses zones.

L'influence de la pollution sur la santé les touristes et les habitants obligent ces derniers à quitter le littoral et ne plus le fréquenté.

### **III.2. Les résultats obtenus du rapport des enquêtes :**

Les résultats obtenus à travers le questionnaire posé à la population locale, aux visiteurs et le schéma d'entretien de recherche dédié aux responsables des secteurs impliqués dans l'aménagement touristique du secteur du tourisme de la wilaya ont prouvé que l'aménagement touristique du littoral de Bejaia est loin d'être durable.

D'après le questionnaire et le schéma d'entretien de recherche effectués, 65% des personnes ont affirmé l'absence des critères de la durabilité dans l'aménagement touristique du littoral. Ce qui montre que ce dernier est loin d'être durable et valoriser.

#### **Synthèse :**

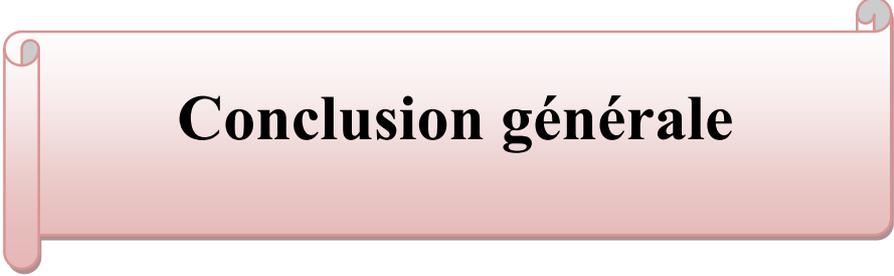
En fin, d'après les résultats obtenus par la comparaison de notre cas d'étude avec le modèle retenu de l'analyse des deux exemples et l'enquête de recherche nous sommes arrivés à démontrer d'une manière générale que notre hypothèse de départ "l'aménagement touristique durable peut être une solution pour la valorisation et la protection de littoral " semble vraie.

### **Conclusion :**

Le littoral de la willaya de Bejaia vit des difficultés dans l'application des notions de la durabilité dans son aménagement malgré l'affirmation de la nécessité celle-ci, éventuellement pour la protection et la valorisation de ce milieu naturel afin qu'il puisse maintenir sa qualité et conserver ses atouts compétitifs sur le plan touristique, à travers des instruments d'aménagement touristique que l'état a élaboré.

En effet, un aménagement touristique reste difficile à atteindre mais il faudrait réfléchir dé maintenant à son application avant que le littoral perd sa qualité et sa biodiversité.

Ceci a pu être vérifié par l'étude comparative entre les exemples étudiés et l'aménagement touristique de littoral de Bejaia et aussi par le traitement des résultats obtenus par le questionnaire qu'on a effectué, qui nous a permis de vérifier notre hypothèse de départ sur la nécessité d'un aménagement touristique durable pour arriver à protéger et valoriser le littoral de Bejaia.



## **Conclusion générale**

## Conclusion générale :

Cette modeste recherche intitulée *l'aménagement touristique durable et valorisation de littoral de Bejaia* vise à mieux cerner la notion du littoral et ensuite à vérifier la durabilité de l'aménagement de cet espace.

L'espace littoral est l'une des entités géographiques les plus riches en matière de ressources (économique, paysagère, touristique), ce qui fait de lui l'un des potentiels majeurs exploités mais par sa sensibilité et sa fragilité, ce dernier constitue l'un des espaces les plus menacés, soit par l'homme soit par la nature.

D'après notre recherche nous sommes parvenus à définir la notion du littoral et les notions liées à cet espace, les différentes menaces qu'il subit ainsi que ses divers enjeux, et puis la mise en question du concept d'aménagement de cet espace et la nécessité de sa protection et sa valorisation en mettant la lumière sur quelques enjeux, objectifs et engagements relatives à la protection et la valorisation du littoral, ce qui nous permis d'affirmer que le littoral abrite plusieurs activités dont l'activité touristique, grâce aux richesses qu'il recèle, ce qui fait de lui un vrai potentiel économique en premier lieux et social en deuxième lieu. d'où vient la nécessité de le valoriser et de l'aménager.

Nous sommes arriver à définir la notion de l'aménagement touristique du littoral, ses instruments, ses principes, ses effets. Par la suite nous avons abordé l'aménagement et développement touristique durable du littoral où nous avons ressortis les notions relatives à ce dernier dont le tourisme et son développement ainsi que les enjeux et les objectifs de cet aménagement ou nous déduit que la durabilité est une solution non seulement à la dégradation actuelle du littoral mais aussi à sa valorisation.

L'aménagement touristique du littoral est l'un des débats qui s'impose dans notre société actuelle, du fait que ce dernier s'opère difficile de plus en plus parce qu'il se présente comme l'une des menaces de cet espace par sa participation à la détérioration de ce lui-ci

De nombreux pays du pourtour méditerranéen ont réussi à aboutir à un aménagement touristique durable au sein de leurs littoraux luttant ainsi contres les menaces qui fragilisent.

Sur cette base, le littoral algérien et particulièrement notre cas d'étude «Le littoral de Bejaia» peut servir de modèle et d'expérience pour la mise en place d'un aménagement touristique durable du littoral.

Le littoral de Bejaia est l'un des espace les plus riches en Algérie, il présente une grande diversité paysagère, aussi un potentiel économique touristique. La question de l'aménagement de cet espace se pose dont l'aménagement touristique semble le plus répondu au littoral de Bejaia voir aux atouts touristiques, paysagères et patrimoniales qu'il recèle, mais à condition de l'inscrire dans une démarche de développement durable pour protéger et mettre en valeur cet espace.

L'activité touristique semble le type d'occupation le plus récent et aussi le plus répandu au sein du littoral de Bejaia, de par son importance, elle est un facteur de développement local soit sur le plan économique, sur le plan social et aussi sur le plan politique.

Le développement de cette activité nécessite un aménagement, et ce dernier peut être un potentiel qui contribuera à un développement local comme il peut être une source de détérioration de l'espace nature et pour cela l'aménagement touristique durable s'impose comme une priorité afin de minimiser le degré de cette dégradation.

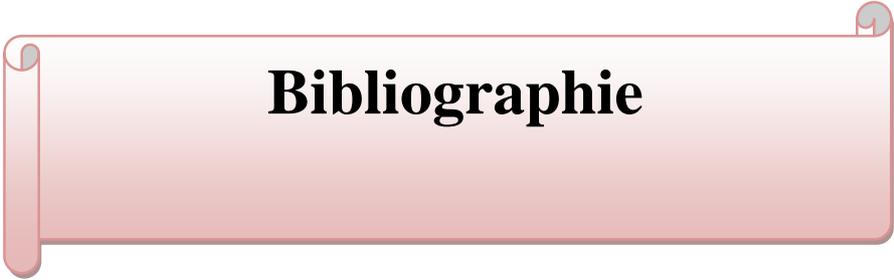
La recherche menée sur le littoral de Bejaia et plus précisément sur son aménagement touristique permet de relever l'absence de la durabilité dans l'aménagement actuel malgré l'affirmation de la nécessité de celle-ci dans les règlements et les outils de l'aménagement.

Cette absence peut être matérialisée par la mauvaise gestion des ressources, du sol ou par la négligence de ces dernières. Ce qui nous amène dans notre recherche à penser que l'appel aux des politiques spécifiques d'aménagement, de protection et de mise en valeur est indispensable pour que cet espace puisse maintenir sa qualité et sa biodiversité d'où l'aménagement touristique durable s'impose comme une solution à ces dégradations.

En deuxième lieu, on a opté à l'analyse de deux exemples l'un est le modèle français et l'autre est le modèle marocain en mettant la lumière sur les initiatives et les actions adoptés par ces derniers en matière d'aménagement touristique durable et la valorisation de leurs littoraux pour les comparer à notre cas d'étude, comme un autre outil à vérifier notre hypothèse « L'aménagement touristique durable peut être une solution pour la valorisation et la protection de littoral ». On a lancé un questionnaire, vers la fin l'interprétation de ces résultats nous a permis de répondre à l'ensemble des questions posées dans notre problématique et ainsi d'affirmer l'absence de la durabilité dans l'aménagement touristique actuel du littoral, et tout ça constitue la partie pratique de notre recherche.

### **Perspectives et recommandations :**

A l'issue de cette recherche, quelques propositions et perspectives nous paraissent utiles à la limite de notre modeste expérience et compréhension de l'aménagement touristique durable du littoral de Bejaia, Dont des recherches pour mettre en valeur les potentialités naturelles et culturelles, sont d'une importance pour les faire sortir de l'ombre. Ainsi que la protection de ces potentialités est devenue une nécessité et une responsabilité de nous tous, avant d'être une opportunité pour le tourisme, donc une sensibilisation de ce devoir doit être diffusé.



## **Bibliographie**

**Livres consultés :**

MERLIN, Pierre. *L'Aménagement du territoire*. Broché. 2002.

VELLAS, François. *Le tourisme mondial*. France : Économica, 1999. 321p.

AMALOU, Pierre et VELLAS, François et BARIOULET, Hervé. *Tourisme éthique et développement*. France : L'Harmattan, 2001. 438p.

VLES, Vincent. *L'aménagement touristique durable du territoire*. presses de sciences, paris. Octobre 2005. 509p.

PINOT, Jean-Pierre. *La gestion du littoral institut Océanographique*, Paris, 1998.

LE BOUDEC, Ch et TIXERANT, P. *L'intégration des critères de développement durable dans le développement touristique de la Vallée d'Ossau*. Bordeaux. Mai 2004. 160 p.

MESPLIER, Pinet-J. *La politique touristique en France : un bilan à l'heure de la décentralisation, I.E.R.S.O.* Revue d'Economie du Sud-Ouest, n° 2, Université Bordeaux 1 : 1987. p. 133-147.

CHALINE, Claude. *Tourisme et politiques urbaine : approche international. Actes du colloque international sur le tourisme*. Alger, 2008. 495p.

COUDERT, Elisabeth et LARID, Mohamed. *imagine : un ensemble de méthode et outils pour contribuer à la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée* Vertigo. France : Décembre 2007. 11p.

**Ouvrages de références :**

DATAR. *Construire ensemble un développement équilibré du littoral, étude prospective*, La documentation française, Paris, 2004, 156p.

DIDANE Mouloud, *Recueil des textes législatifs et règlementaires relatifs au secteur du tourisme*, Edition Belkeise, Alger, 2007, 308p.

Institut Français de l'environnement, *Tourisme, environnement, territoires : Les indicateurs*, IFEN, Orléans, 2000, 262p.

SDAT 2030 : livre n°01 : < le diagnostic, audit du tourisme algérien > p 09

BELATTAF, Matouk et A. Mouloud, *Evolution, Forme et impacts de l'activité touristique pour un tourisme durable*, 2009.

AGENCE FRANCAISE DE L'ENERGIE TOURISTIQUE, *les plages, Exploitation et valorisation touristique*, Paris, 2000, 119p.

BEN MASSOU, Mohamed. *Quel tourisme pour le Maroc dans le cadre d'une société des réseaux ? le cas de la région de Marrakech-Tensift-al Haouz*. Avril 2011.

AOUINA, Abdallah. *Gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité au Maroc*, Mars 2006.

CAZES Georges et LANQUAR Robert, *l'aménagement touristique et développement durable, Que sais-je ?*, Presses universitaires de France, Paris, 2000, 127p.

CHASTELAND Jean-Claude, VERON Jacques , BARBIERI Magali, « *Politique de Développement et Croissance Démographique Rapide en Afrique* », INED – Institut National d'Études Démographiques, Paris, 1993,305P.

DUCRUET César, « *Les Villes-ports, Laboratoire de la Mondialisation* », université havre, 2004,436P.

FABRIES Maryse -Verfaillie, STRAGIOTTI Pierre, JOUVE Annie, « *La France des Villes : le Temps des Métropoles*»,Bréal, France, 2000.336P.

HOUDART Michel, « *Entre Terre et Mer, Les 250 ans du Littoral* », IFREMER, Nantes, mai 2003, 10P.

KAZIMIRZ Sokolowki, « *l'Exode Rurale* », Institut national d'études démographiques, 1961, 182P.

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, « *Protection et Valorisation du Littoral, Textes Législatifs et Réglementaires* », CNL, Avril 2004.

MIOSSEC Alain, « *Les Littoraux Entre Nature et Aménagement* », Armand Colin, Paris, 2004, 183P.

OUESLATI Ameer, « *Recherche de Base pour une Gestion Durable des Ecosystèmes Sensibles Côtiers de la Méditerranée* », Felicita Scapini, Italie, 2002, 225 p.

PASKOFF. F Verger. C CLUS-AUBY. « *Impact du Changement Climatique sur le Patrimoine du Conservatoire du Littoral. Scénarios d'érosion et de Submersion à l'horizon 2100* », ONERC, septembre 2005, 42P.

POLESE Mario, « *Le Rôle des Villes dans le Développement Economique : n autre Regard* », Institut national de la recherche scientifique Centre - Urbanisation Culture Société, Montréal, Septembre 2010, 37P.

### **Thèses et mémoires :**

KOUACHE, Khaled. *Importance du tourisme dans le cadre des changements économiques : cas de l'Algérie*. thèse de doctorat en sciences économiques. université d'Alger, 2004. 320p.

BELAIDI, Tinhinane. « *Contribution a l'évaluation de l'efficacité des Instruments de la Politique Environnementale Littorale en Algérie : Cas de Bejaia* ». Mémoire de Magister en Science Economique Commerciales et Sciences de Gestion, Bejaia : Université Abderrahmane mira de Bejaia, 2010-2011. 211P.

BINGONO, Meba et EMMANUEL, Nances. « *biodiversité et développement durable* ». thèse de doctorat en Sciences Humaines et Sciences de l'Environnement. Montpellier : Université Paul Valéry, 15 décembre 2004. 509p.

CHIHAB, Nadjib. « *Etude de la Dynamique de l'Occupation Spatiale sur le Littoral de la Wilaya de Bejaia* ». Sciences Naturelles de l'Environnement. Bejaia : Université Abderrahmane Mira, 12 juillet 2010. 102p.

HAMMOUMRAOUI, Hakima et MERABTI, Imane. « *Contribution a l'Identification et l'Evaluation des Pressions Anthropique Exercées sur le Golf de Bejaia* ». Sciences de la Nature. Bejaia : Université Abderrahmane Mira, 2009\_2010. 54 p.

HANA, Saleh. « *Dynamique de l'urbanisation Dans un Espace Littoral Protégé, le ca de El Kala* ». mémoire en Sciences de la Terre. Annaba : Université, Badji Mokhtar, 2007. 204P.

HEDAF, Rachid. « *Quel Projet Urbain pour un Retour de la Ville à la Mer* ». Mémoire de Magister en Sciences de la Terre, de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire. Constantine : Université Mentouri, 2007\_2008. 356P.

MASSAOUDI, Fatmat. « *Impact de l'attractivité du Tourisme Balnéaire sur le Développement Urbain du Littoral de Tizi Ouzou (cas de la दौरا de Tizirt)* ». Mémoire de master en Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion. Tizi Ouzou : Université Mouloud Mammeri, 2011\_2012. 112P.

MERZOUG, Ferhat. « *Pour une Revitalisation Urbain de l'interface ville-mer (cas de l'espace Portuaire de Bejaia)* ». Mémoire de Magister en Architecturé et d'Urbanisme. Constantine : Université Mentouri, 02 juillet 2015. 187P.

ROBERT, Samuel. « *La Vue sur Mer et l'urbanisation du Littoral. Approche Géographique et Cartographique sur le Cote d'Azur et la Riviera du Ponant* ». Nice : université Nice Sophia Antipolis, 19 decembre2009. 156p.

#### **Les sites internet consultés :**

PUMAIN, Denise. « *littoral* ».In : encyclopédie Hypergeo. 2006. [Enligne]. Disponible sur <http://www.hypergeo.eu/spip.php?> [Consulté le 04/12/2016].

A.OUESLATI, « *Recherche De Base pour une Gestion Durable Des Écosystèmes Sensibles Côtiers De La Méditerranée* », Felicita Scapini, , 2002, p26. [Consulté le 24/11/2016].

LA ROUSSE, « *Littoral* ».In : encyclopédie LA ROUSSE [En ligne]. [Consulté le 24/11/2016].

Ministère de l'Éducation nationale (DGESCO - IGEN). « *LesLittoraux, Espaces convoités* »,29 avril 2010. Disponible sur : < [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/75/5/LyceegT\\_Ressources\\_HGEC\\_2\\_Geo\\_09\\_T4Littor\\_EspcConv\\_148755](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee/75/5/LyceegT_Ressources_HGEC_2_Geo_09_T4Littor_EspcConv_148755)>. pdf, . [Consulté le 26/10/2016].



**Annexes**

## Annexe 01 : Questionnaire.



**Algérienne Démocratique et Populaire.  
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la  
Recherche Scientifique.  
Université Abderrahmane Mira Bejaia.  
Département d'architecture et d'urbanisme.  
Master 02 : architecture, ville et territoire.**

### Questionnaire

Nous sommes des étudiants en Master 2 architecture, spécialité « architecture, ville et territoire », université de Bejaia. Notre recherche est purement académique et a pour objet l'aménagement durable du littoral de Bejaia.

Ce questionnaire est élaboré pour vérifier la relation hypothétique entre l'aménagement touristique durable et la valorisation du littoral  
Nous vous remercions de votre collaboration.

NB : veuillez mettre une croix dans la case correspondante à votre réponse.

### Identification de l'enquêté :

- 1. Le sexe :**  Masculin  Féminin
- 2. L'Age :**  18-30  31-45  46-60
- 3. Profession :**  Salarié  Libérale
- 4. Statut social :**  Employé  Chômeur
- 5. Niveau éducatif**  Universitaire  Secondaire  Moyen  
 Primaire
- 6. Nationalité ?**  Algérienne  Autre (précisez) .....
- 7. l'utilisateur**  habitant  touriste

**Q1 :** En tant que touriste, combien de fois êtes vous venus à Bejaia ?

Une fois     Plusieurs fois     Chaque année

**Q2 :** Si c'est votre première visite, pensez-vous revenir une autre fois ?

Oui     non

**Q3 :** A quelle période préférez-vous visiter Bejaia ?

Période estivale     Autres saisons     Durant toute l'année

**Q4 :** Quelles sont les régions que vous visitez ?

Le littoral (la mer)     LA montagne     Autres

**Q5 :** Que pensez-vous de l'état du littoral de Bejaia ?

Mauvais     Bon     Très bon

**Q6 :** Est-il bien aménagé ?

Oui     Non

**Q7 :** Que pensez-vous de l'accueil des habitants ?

Mauvais     Bon

**Q8 :** Comment trouvez-vous le tourisme balnéaire à Bejaia ?

Peu développé     Développé     Très développé

**Q9 :** Le littoral de Bejaia est-il bien doté d'infrastructures touristiques ?

Oui     Non

**Q10 :** Que pensez-vous de la sécurité au sein du littoral de Bejaia ?

Oui     Non

- Répondent-elles à vos besoins ?

-  Oui  Non

**Q11 :** Que pensez-vous de l'accès aux plages ?

Facile  Difficile

**Q12 :** Les moyens de déplacements au sein des plages sont-ils ?

Présents  Absents

**Q13 :** Selon vous les plages de Bejaia sont :

Bien entretenues  Mal entretenues

**Q14 :** Selon vous les plages de Bejaia sont-elles bien aménagées ?

Oui  Non

**Q15 :** Les plages de Bejaia sont-elles équipées en ?

Poste de protection civil  Parkings  Vestiaires

Douches  Toilettes publiques  Restauration  
rapide

Poste de sécurité  éclairages de nuit  location de  
matériels



4 -l'état algérien a élaboré des lois et des instruments d'aménagement du littoral pour de protéger cet espace, à votre avis :

- Ces derniers sont-elles appliquées ?

Oui  Non

- Ces lois et ces instruments affirment la volonté de l'état de développer durablement ce dernier, y a-t-il des résultats à propos de ça ?

-  Oui  Non

Si oui citez quelques exemples ? .....

.....

5-Est-ce-que l'aménagement actuel prend en considération les critères ci-dessous ? (Veuillez mettre une croix dans les cases qui correspondent à vos réponses).

Critères	oui	non
Economie d'énergie		
Economie d'eau		
Préservation des espaces littorales		
Utilisation d'énergie renouvelable		
Gestion et traitement du déchet solide		
Gestion et traitement du déchet liquide		
Qualité des eaux		
Qualité de l'aire		

7- à votre avis un aménagement touristique durable peut être une solution à la protection et la valorisation du littoral ?

Oui  Non

**Annexe 03 :**

**Figure1 : vue sur quelques plages de Bejaia.**



<http://www.skyscrapercity.com/showthread.php?t=819906&page=68>

**Figure 2 : ZET d'Aokas.**



<http://aokas-aitsmail.forumactif.info/t20492-quelle-est-votre-plage-preferee-au-niveau-du-littoral-de-bejaia>

**Figure 3 : vue sur la ZET d'Aokas.**



<http://www.skyscrapercity.com/showthread.php?t=819906&page=68>

**Figure 4: Vue la ZET d'Aokas**



<https://i.ytimg.com/vi/fDMdsdbk3OQ/maxresdefault.jpg>

**Figure 5 : Vue sur la plage du Saket**



<http://www.liberte-algerie.com/dossier-economique/aucune-na-vu-le-jour-a-bejaia-229830>

**Figure 6 : vue sur la brise de mer de Bejaia.**



<https://i.ytimg.com/vi/fDMdsdbk3OQ/maxresdefault.jpg>